

Master 2 ENJEU

Promotion 2017-2018

Date de jury : le 9/07/2018

Directrice de mémoire : Virginie Muniglia

« La relation affective en MECS, une négociation entre le nécessaire et l'impensable »

« Comment les besoins d'affection des jeunes placés en MECS sont pris en compte dans le cadre de leur accompagnement ? »

Kevin Delépine

Sommaire :

Liste des sigles (p.4)

Introduction (p.5)

Choix du sujet (p.5)

La mise en perspective du sujet par rapport aux travaux existants (p.8)

Méthodologie (p.9)

Chapitre 1) Le contexte des MECS entre leurs représentations sociales et leurs missions sur les besoins d'affection des jeunes (p.17)

A) De l'histoire des MECS à leurs représentations sociales (p.18)

A-1) Les origines des MECS (p.18)

A-2) La violence institutionnelle en MECS (p.20)

A-3) Les représentations sociales des MECS (p.22)

B) Les missions des MECS relatives au besoin d'affection des jeunes pris en charge(p.24)

B-1) La MECS dans le cadre de la Protection de l'Enfance (p.25)

B-2) Le besoin affectif d'un point de vue psychologique (p.27)

B-3) Le besoin affectif d'un point de vue sociologique (p.30)

Chapitre 2) La place de l'affection dans la relation entre les jeunes et les professionnels du « Pavillon » (p.34)

- A) Une présentation affectivée des jeunes par les professionnels (p.35)
- B) Les jeunes accueillis ont besoin d'affection (p.39)
- C) La nécessité de répondre au besoin d'affection (p.43)

Chapitre III) Les entraves à la relation affective (p.49)

- A) La MECS, sur une frontière incertaine entre la sphère privée et la sphère publique (p.50)
 - A-1) L'émergence de la sphère privée et de la sphère publique : le cloisonnement de la raison et des sentiments (p.51)
 - A-2) L'évolution historique de la frontière de la vie privée et du travail professionnel (p.53)
- B) L'Ethos professionnel et la question de la distance éducative (p.55)
 - B-1) Le discours dominant sur la distance éducative en formation (p.57)
 - B-2) La construction de la notion de « bonne distance » (p.59)
 - B-3) Le discours des professionnels de terrain sur la distance éducative (p.62)
- C) La MECS, le lieu de vie à la vie familiale pour les jeunes (p.65)
 - C-1) La construction politico-sociale de la valeur famille et son idéalisation (p.65)
 - C-2) Les conséquences de l'idéalisation de la famille (p.68)

Conclusion générale (p.78)

Bibliographie (p.82)

Liste des sigles :

AEREA : accompagnement éducatif rennais pour enfants et adolescents

ARASS : association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées

ASE : aide social à l'enfance

CD35 : Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

CDAS : centres départementaux d'action sociale

DASS : Direction des Affaires Sanitaires et Sociales

MECS : maison d'enfants à caractère social

OMS : organisation mondial de la santé

ONPE : observatoire national de la protection de L'enfance

PMI protection maternelle infantile

Introduction :

« On peut vivre sans religion et sans méditation,
mais on ne peut pas survivre sans affection humaine »

Dalai Lama

« Une affection est une conviction »

Victor Hugo

Choix du sujet :

A la prise de connaissance des travaux et du rapport sur la *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance*¹ remis à la ministre Laurence Rossignol le 28 février 2017, qui mettait au cœur de l'accompagnement des enfants le « besoin d'établir des relations affectives stables », certaines préoccupations professionnelles sur la « distance éducative » me sont revenues en mémoire.

Alexandre Jollien, écrivain et philosophe suisse, infirme moteur cérébral a passé 17 ans dans un centre spécialisé. Dans son ouvrage *L'Eloge de la Faiblesse*², une autobiographie où il se met en scène avec Socrate, il explique en quoi la distance de certains éducateurs a été

¹ Martin-Blachais M.-P., *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance* – Rapport remis à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 28 février 2017

² A. Jollien, *Eloge de la faiblesse*, Les Editions du cerf, Marabout, 1999

vécue comme douloureuse et anti-éducative. Bien que son histoire se déroule dans une institution médico-sociale, elle provoque une puissante et étrange résonance dans le cadre des prises en charge d'enfants en maisons d'enfants à caractère social (MECS), dans ce qu'elles constituent des lieux d'accueil avec une prise en charge globale et où les enfants vivent séparés de leurs familles.

J'ai été éducateur pendant plus de 14 ans en MECS, j'ai été intervenant dans les écoles d'éducateur spécialisé pendant quelques années et je suis actuellement chef de service de deux unités de MECS. Le témoignage d'Alexandre Jollien m'a profondément touché en tant que professionnel et en tant qu'être humain en posant des mots sur certaines intuitions et inquiétudes.

Dans le milieu du social et du médico-social, la question de la relation éducative est une question centrale, voire première, dans la relation aux personnes prises en charge dès la formation des professionnels. Toutefois, cette notion est assez peu conceptualisée et est exclusivement commentée dans le champ de la psychanalyse.

Au fil des années, j'ai le sentiment de constater une dérive sur la question de la « distance éducative ». Cette distance nécessaire pour permettre la liberté et l'autonomie de la personne prise en charge se dresserait-elle aujourd'hui comme un obstacle à l'établissement de la relation humaine et de la confiance entre les professionnels et les personnes prises en charge ? En effet, en écoutant le discours dominant du secteur de l'éducation spécialisée, la relation éducative semble être dépouillée de la dimension affective. Comme pourrait avancer l'avatar de Socrate dans l'ouvrage d'Alexandre Jollien, s'agirait-il de peurs inavouées de la part des professionnels ? Existerait-il une volonté consciente ou non de se protéger de l'autre, de protéger son intimité, de ne pas être envahi ou affaibli par la vulnérabilité de l'autre ? La question de l'affection touche à notre intimité et à celle des autres. L'affection nous engage et nous expose.

Dans notre société moderne, je me demande comment nous appréhendons le sens de « l'affection ». Terme que nous pouvons employer pour des personnes proches, que nous considérons comme des intimes, « l'affection » est sans doute à manifester et à verbaliser avec précaution. Dans mon intuition sur l'évolution du métier, la notion « d'affection » a été exclue de la relation éducative dans ce qu'elle induit de l'engagement intime et une idée de sphère familiale.

Placé en institution, Alexandre Jollien nous témoigne du manque d'affection dont il a souffert, des contours d'une vie limitée qui étouffaient son horizon, et du sentiment d'être réduit à sa vulnérabilité. Ainsi, je souhaite réaliser une réflexion sur la question de l'affection dans le cadre des prises en charge en MECS en me basant sur une étude de terrain.

Ces dernières années, il existe un changement de paradigme dans la question des besoins fondamentaux. En effet pour l'OMS (organisation mondiale de la santé), la hiérarchie des besoins définie par Abraham Maslow laisse place à « un système des besoins fondamentaux universels de l'enfant »³. Si la question de l'affection pour Maslow pouvait relever en partie du besoin de sécurité et en partie du besoin d'appartenance, elle ne constituait pas un besoin fondamental à part entier, ni une préoccupation centrale dans les besoins fondamentaux. En revanche Carl Lacharité⁴, nomme qu'il existe un méta-besoin qui conditionne la satisfaction de tous les autres besoins : « *un besoin d'établir des **relations affectives stables** avec des personnes ayant la capacité et étant disposées à porter attention et à se soucier des besoins de l'enfant* ». Dans l'optique de l'OMS, le besoin d'affection constitue donc un double enjeu : celui du bien-être total et celui d'égalité des chances.

Par ailleurs, la loi de 2007, réformant la protection de l'enfance, fait intervenir pour la première fois la dimension affective comme besoin à soutenir dans le cadre des accompagnements en protection de l'enfance.

Ainsi, il apparaît un bouleversement tant du côté des experts que celui du législateur qui semble rentrer en contradiction avec le rejet de la dimension affective dans le milieu de l'éducation spécialisée. Il paraît donc important de vérifier sur le terrain si ce mouvement affecte le travail d'accompagnement en observant « comment le besoin d'affection des jeunes placés en MECS est pris en compte dans le cadre de leur prise en charge ».

³ ONPE, *Les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*, note d'actualité, octobre 2016

⁴ Lacharité C. et Al, « Vers une théorie éco-systémique de la négligence envers les enfants », *Bulletin de Psychologie*, 2006/4, n°484, p.381-394

La mise en perspective du sujet par rapport aux travaux existants :

Dans la culture professionnelle de l'éducation spécialisée, dans le discours dominant, il existe un certain rejet de la dimension affective. S'il existe de nombreux ouvrages sur la relation éducative, ils demeurent majoritairement d'orientation psychanalytique, quelques fois de position philosophique. Il s'agit le plus souvent de paroles de thérapeutes ou de formateurs très prescriptifs qui abordent peu ou pas la dimension affective. Après de nombreuses recherches, je n'ai pas trouvé d'ouvrage qui mobilise les paroles des professionnels et des jeunes au sujet de la relation affective.

Toutefois, il est possible de constater que ces dernières années, le sujet de la dimension affective dans la relation éducative suscite un certain intérêt autour de quelques travaux : Mael Virat⁵ qui a consacré une thèse de psychologie en 2014 auprès d'enseignants de l'Education Nationale, le rapport de Lenzi et Pény⁶ de 2015 pour la PJJ qui consacre un chapitre important sur le ressort émotionnel dans l'accompagnement éducatif...

Mael Virat souligne la pauvreté des études au sujet de la dimension affective dans les relations éducatives en France, contrairement à l'étranger où on effectue beaucoup de travaux longitudinaux sur cette question.

Pouvons-nous penser que le discours dominant sur la relation éducative puisse être d'autant plus fort qu'il n'existe que peu de travaux pour le contester ? Mon souci est d'abord de donner la parole aux jeunes et aux professionnels. A partir de leurs vécus d'expériences en MECS, il me paraît intéressant d'analyser comment le discours dominant agit sur la relation affective.

⁵ Virat M., *Dimension affective de la relation enseignant-élève : effet sur l'adaptation psychosociale des adolescents (motivations, empathie, adaptation scolaire et violence) et rôle déterminant de l'amour compassionnel des enseignants*. Montpellier : 2014. Université de Montpellier 3 : thèse de doctorat, Sciences de l'éducation, sous la direction de Favre, Daniel

⁶ Lenzi C. et Pény B. (dir.), *L'ordre éducatif recomposé. De l'art de la prudence dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice*, Rapport final, Décembre 2015

Méthodologie :

Afin de préciser mes choix méthodologiques pour cette enquête de terrain, je présenterai tout d'abord le choix du terrain, puis dans un second temps je parlerai de ma position d'enquêteur, et pour terminer, j'exposerai les matériaux sélectionnés.

A) Le choix du terrain

Souvent un compromis entre ce que nous souhaitons et ce qui nous est possible, le choix du terrain est un moment crucial dans l'étape de la recherche. Pour Stéphane Beaud et Florence Weber, dans leur *Guide de l'enquête de terrain*⁷, c'est le terrain qui permet de faire évoluer la question de départ en « objet empirique ». Pour cette étude, j'ai été guidé par deux dimensions : les contraintes et mes envies.

Au niveau des contraintes, devant articuler mon activité professionnelle à la formation, mon temps et mes déplacements restaient relativement limités. Toujours d'après Beaud et Weber, il y a plusieurs éléments à prendre en compte quant à la difficulté du terrain : les contraintes institutionnelles en termes d'accès, la légitimité de l'observateur et l'existence d'une place possible pour observer⁸. Prenant en compte ces différents éléments, afin de faciliter mon accès au terrain, aux acteurs et aux matériaux, il m'a paru rapidement évident que je devais opter pour mon terrain professionnel comme terrain d'enquête.

Au-delà de la facilité et d'un certain confort, préoccupé par la question de la « distance éducative » dans la pratique professionnelle depuis plusieurs années, j'éprouvais un intérêt particulier à observer une de mes équipes, pas tant dans l'idée d'effectuer un diagnostic que de mieux comprendre son fonctionnement et ses relations interindividuelles. Toujours dans l'idée de concilier mon activité professionnelle et la formation, l'observation d'une de mes équipes pouvait *a priori* m'enrichir dans mes connaissances et ma pratique professionnelles.

⁷ Beaud S., Weber F., *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 4ème Edition, 2010, p.334

⁸ Ibid., p.39

Aussi, j'ai choisi d'enquêter sur la MECS le « Pavillon » du pôle AEREA (accompagnement éducatif rennais pour enfants et adolescents) de l'association ARASS (association pour la réalisation d'actions sociales spécialisées). Le « Pavillon » se situe au centre-ville de Rennes.

B) Ma position d'enquêteur

Si le choix d'une de mes équipes comme terrain d'enquête permettait de surmonter certaines contraintes, ils comportaient aussi de nombreuses difficultés. D'après Emile Durkheim, les « prénotions »⁹, que nous retrouvons dans le sens commun, souvent issues de ce que nous croyons ou pensons savoir, sont autant de préjugés qui entravent la démarche scientifique. Dans ma situation de professionnel appartenant au terrain étudié, le travail de distanciation devient d'autant plus délicat qu'essentiel. En effet, pour Beaud et Weber¹⁰, lorsque nous appartenons au terrain étudié, la plupart des questions nous semblent familières et nous avons une tendance à avoir une explication pour tous les phénomènes observés.

Toutefois, ce que je pensais savoir a été très souvent déconstruit par l'écoute active des enfants et des professionnels de la MECS, puisque presque à chaque échange j'ai été surpris par les discours des uns et des autres. C'est en partie à travers cette espace d'étonnement que j'ai pu opérer la distanciation. D'autre part les échanges lors des ateliers mémoires, les retours de ma directrice de recherche et le va-et-vient continu entre mes observations et les recherches théoriques m'ont aussi permis une distanciation.

Hormis mon appartenance à l'équipe, il est utile de souligner ma position hiérarchique de chef de service qui détermine un certain rapport avec les professionnels et les enfants de la MECS qui ne peut complètement disparaître derrière ma nouvelle étiquette d'enquêteur.

Presque tous les professionnels et les enfants ont activement participé aux entretiens. Derrière la satisfaction de leur participation, il ne faut pas négliger les rétributions ou les contraintes symboliques qui agissent dans nos relations. Est-ce que les enfants ont participé

⁹ Durkheim E., Les règles de la méthode sociologique, Paris, PUF, 1977

¹⁰ *Op.cit.*

pour me rendre service sous forme de contre-don à leur prise en charge ? Est-ce qu'ils se sont sentis obligés par pression de conformité parce que les autres enfants y participaient ? D'autre part, les enfants sont conditionnés dans un contexte hiérarchique face aux adultes : est-ce que, même si on leur explique qu'ils ne sont pas obligés, ils se sont sentis obligés quand même ? De la même façon, les questions liées à mon appartenance et à ma position hiérarchique demeurent pour les professionnels, avec en toile de fond, pour les uns et les autres, la question de la liberté de parole.

Malgré toutes ces questions, j'ai vécu des entretiens très touchants où les professionnels et les enfants se sont livrés avec engagement et émotion, et aussi une certaine confiance. Du côté des enfants, j'ai senti une envie de me parler de leur vie au foyer, de leurs préoccupations et de leurs interrogations. Du côté des professionnels, il y avait un besoin d'affirmer et de revendiquer une pratique professionnelle concernant la relation affective. Dans une posture bienveillante et d'écoute active, j'ai vécu des entretiens très riches tant au niveau des contenus que des émotions. Certains professionnels ont joué le jeu jusqu'au bout en s'adressant à moi exclusivement comme à un enquêteur lors des entretiens et en parlant de l'autre moi (le chef de service) à la troisième personne.

C) Le choix des matériaux

Pour étudier la relation affective au sein du « Pavillon », étant acteur de terrain, j'ai commencé par opter pour une observation participante. Toutefois, comme je l'ai nommé plus haut, ma position particulière ne me permettait pas de participer à tous les moments de vie de la MECS. D'autre part, pour ne pas perturber la vie des enfants, il paraissait peu opportun de multiplier mes temps de présence auxquels ils n'étaient pas habitués. Aussi, de ma place, l'observation participante n'était pas assez consistante.

Par la suite, j'ai sélectionné tous les documents écrits qui pouvaient faire mention de la relation entre les jeunes et les éducateurs : le cahier de liaison, les écrits de synthèses, les notes de réunion, les études de situations... Hormis le cahier de liaison, les écrits des

professionnels comportaient peu ou pas d'élément concernant les relations affectives. Les éléments recueillis ne constituaient pas un matériau suffisamment conséquent.

Finalement pour avoir plus d'élément pour mon étude de terrain, j'ai fait des entretiens avec les enfants et les professionnels du « Pavillon ». Au départ ces entretiens étaient prévus sous la forme semi-directive.

Concernant les professionnels, les entretiens semi-directifs ont très rapidement évolué vers des entretiens libres de type conversation. Les professionnels avaient beaucoup à dire sur la question de la relation affective. J'ai été très surpris par le niveau de réflexivité sur leur pratique professionnelle concernant cette question. Il était assez évident que ce sujet présentait un centre de préoccupation importante.

Concernant les enfants, malgré mon expérience auprès de ce public, j'ai découvert qu'il était très difficile de mener des entretiens d'enquête avec eux. Pour les deux premiers entretiens je n'étais pas préparé ni au niveau de la forme ni celui du fond. Les deux premiers interviewés m'ont demandé ce qu'était « l'affection » ? En tentant de leur répondre, je me suis rendu compte que j'induisais énormément de ma propre conception de l'affection. Pour les autres entretiens, j'ai privilégié des questions très ouvertes sur leur vie et leur relation au foyer.

D) Déroulement de l'enquête de terrain

Au moment de l'enquête de terrain, de début décembre 2017 à début mars 2018, La MECS le « Pavillon », accueille dix jeunes encadrés par 13 professionnels. Afin d'étudier les relations affectives au sein d'une MECS, j'ai décidé de me focaliser sur les acteurs qui y vivent ou qui y travaillent directement. Bien que d'autres personnes gravitent autour des prises en charge des jeunes (familles, personnels administratifs et de direction, partenaires professionnels...), mon choix a été de privilégier l'observation des personnes en lien direct avec le lieu de vie que représente le champ du « Pavillon ».

Comme nous avons pu déjà le préciser, le « Pavillon » est habilité à accueillir 10 jeunes. Le « Pavillon » est composé d'une unité de vie collective dans une grande maison comportant 8 chambres, d'un studio d'expérimentation (un studio accolé à l'unité de vie) et d'un appartement T3 de proximité (à 500 mètres de l'unité de vie).

Concernant les enfants, il y a 2 filles et 8 garçons. 4 jeunes ont respectivement 11, 12, 13 et 14 ans ; 3 jeunes ont 15 ans et 3 jeunes ont 16 ans. Parmi les jeunes, 7 sont placés au « Pavillon » au titre de la garde ASE (placement ordonné par le Juge des enfants et confié à l'ASE)¹¹ et 3 sont des MNA¹² (mineurs non accompagnés). Au sein du « Pavillon », nous trouvons une fratrie de 3 enfants. S'ils sont aujourd'hui majoritairement des préadolescents et des adolescents, certains jeunes vivent au « Pavillon » depuis 3 à 6 ans. Donc certains d'entre eux à leur arrivée avaient 6 ou 8 ans.

Sur la période de l'enquête, 6 jeunes vivent au « Pavillon » au quotidien avec des temps de week-end organisés chez leurs parents ou en famille d'accueil. Deux jeunes sont en situation de placement séquentiel : le premier partage son hébergement quotidien entre le domicile de ses parents et le « Pavillon » et l'autre entre un internat scolaire et l'appartement de proximité du « Pavillon ». Un jeune débute un accompagnement dans l'appartement de proximité. Enfin, un dernier jeune fait des allers-retours entre le « Pavillon » et une « famille ressource »¹³.

Sur les 10 jeunes pris en charge, j'ai rencontré 7 jeunes en entretien individuel sur le sujet de la vie quotidienne et de la relation au sein du « Pavillon ». Les entretiens étaient sur la base du volontariat avec toutes les limites présentées dans la partie précédente. Pour les jeunes que je n'ai pas pu rencontrer : un jeune était en fugue régulièrement, un autre en internat et un autre dans sa famille.

Concernant les professionnels, l'équipe éducative est composée de 13 professionnels : 6 éducateurs (5 éducateurs spécialisés et une monitrice éducatrice), deux éducatrices stagiaires, une maîtresse de maison TISF, 2 surveillants de nuit, d'une psychologue et d'un chef de

¹¹ Cf. Partie I, Chapitre 2 de cette étude

¹² Autrefois appelé les MIE (Mineurs isolés étrangers), ils ont connu un changement de terminologie le 7 mars 2016 lors du « comité de suivi du dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs isolés étrangers ». Un mineur non accompagné est un mineur selon la législation française, donc ayant moins de 18 ans, d'origine étrangère, qui est séparé de ses parents ou du tuteur légal, et qui relève de la Protection de l'Enfance.

¹³ Par « famille ressource » on entend une famille qui n'est pas la famille d'origine, ni de la famille éloigné, ni une famille d'accueil, mais une famille dont le jeune a pu lier des liens d'attachement et qui fait repère pour ce dernier.

service. Dans l'équipe nous trouvons 8 femmes et 5 hommes. 7 professionnels ont un ou deux enfants.

Concernant les éducateurs, il est à remarquer qu'ils ont tous entre 28 et 33 ans et qu'ils ont tous été diplômés après 2007 (donc après la loi 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance). Ils ont entre 3 et 7 ans d'ancienneté dans la profession. 5 éducateurs travaillent ensemble au « Pavillon » depuis au moins 2 ans ; une éducatrice vient d'arriver sur l'équipe.

Parmi les membres de l'équipe, j'ai effectué un ou deux entretien(s) avec 9 professionnels. Bien que tous soient volontaires pour faire les entretiens, certains entretiens programmés non pas pu avoir lieu pour différentes raisons : la démission d'un professionnel, l'arrêt maladie d'un autre, la fin de stage d'une stagiaire.

J'ai donc effectué des entretiens avec 16 acteurs du « Pavillon » sur les 22 acteurs possibles¹⁴. Par ailleurs, je me suis aussi appuyé sur le cahier de liaison qui est remplie par tous les professionnels pour se transmettre des informations sur les jeunes et les événements de la vie quotidienne. D'autre part, je me suis servi de mes notes de réunion concernant les relations affectives au sein du « Pavillon ».

Conclusion :

Si le terrain permet de faire évoluer la question de départ, il m'a aussi bousculé dans mes représentations et mes certitudes. Les échanges avec les enfants et les professionnels sur la question de la relation affective ont fait évoluer ma perception de la pratique éducative et de la relation entre les enfants et les professionnels. Partagé entre les contraintes, les difficultés et la proximité, l'effort de distanciation m'a obligé à regarder mon environnement d'un autre point de vue, et de le redécouvrir d'une certaine façon.

D'autre part, j'ai aussi découvert que malgré la profusion de matériaux à notre disposition, il n'était pas si facile de les faire parler. Rendre nos observations utiles à la

¹⁴ En fait il y a 23 acteurs directs possibles, mais comme je suis le 23ème, je ne me compte pas.

compréhension d'une question ou de son environnement réclame de la pratique et de l'expérience.

Pour finir, bien que les entretiens d'enquête sociologique soient une catégorie d'entretien à part, avec ses exigences, ses difficultés et ses fragilités, j'ai trouvé qu'il y avait des points communs avec les entretiens de la relation d'aide : notamment dans le fait de faire preuve d'empathie envers les interlocuteurs. Inspiré de « l'entretien compréhensif »¹⁵ de Jean-Paul Kaufmann, lors de mes entretiens j'ai éprouvé un intérêt sincère dans la parole de mes interlocuteurs. L'enquêté n'a pas forcément raison, mais il a « ses raisons ». En cherchant à comprendre « ses raisons » j'ai pu tenter d'entrevoir la logique de ses pensées qui se construisent dans un environnement et dans des interactions.

Présentation du plan du mémoire :

Avant de présenter les résultats et les analyses de mon enquête de terrain sur « comment les besoins d'affection des jeunes placés en MECS sont pris en compte dans le cadre de leur accompagnement au « Pavillon » ? », j'ai trouvé important de resituer les MECS dans un contexte plus générale. Aussi dans un premier temps, je vais exposer l'histoire des MECS et leurs représentations sociales. Ensuite, je vais préciser les missions des MECS relatives au besoin d'affection des jeunes pris en charge.

Pour présenter les résultats de l'enquête, je vais proposer une description de la place de l'affection dans la relation entre les jeunes et les professionnels du « Pavillon » à partir de leurs discours. D'abord, j'exposerai la manière très affective des professionnels de présenter les jeunes accueillis au « Pavillon ». Ensuite, j'exprimerai la façon dont les jeunes et les professionnels perçoivent le besoin d'affection des jeunes. Enfin, j'expliquerai en quoi donner

¹⁵ Kaufmann, J-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2009

de l'affection aux jeunes relèvent d'une nécessité dans le cadre de la prise en charge et de la vie quotidienne.

Pour finir, au fil de mon étude, je me suis rendu compte que la question de l'affection n'était pas simple dans la mesure où la MECS, lieu de vie pour les jeunes et lieu de travail pour les professionnels, constitue un espace indéfini où se percutent des normes de la vie privée et des normes de la vie professionnelle. Afin d'expliquer comment ces différentes normes agissent comme des entraves sur la relation affective, j'essaierai d'établir l'émergence et les conséquences de la distinction de la sphère privée et de la sphère publique. Puis, j'exposerai comment le discours dominant sur le rejet de la dimension affective empêche de penser la relation affective. Pour terminer, je décrirai comment une certaine idéalisation de la famille conduit à délégitimer la relation affective en dehors du cercle familiale.

Avertissement :

Le pavillon restant une petite unité, avec un nombre réduit de jeunes et de professionnels, afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, j'ai volontairement enlevé les caractéristiques (sexes, âges, professions...) qui donneraient des indices dans la reconnaissance des personnes. Dans le cadre de cette étude, l'anonymation des caractéristiques n'entraîne que peu d'incidence.

Chapitre 1) Le contexte des MECS entre leurs représentations sociales et leurs missions sur les besoins d'affection des jeunes

En 2006, avec un groupe d'étudiants en première année de formation d'éducateur spécialisé, nous avons réalisé un micro-trottoir sur la représentation du grand public sur le métier d'éducateur spécialisé et ses différentes modalités d'intervention. Sur une quarantaine de personnes interrogées, seule une personne avait déjà entendu parler de maison d'enfants à caractère sociale (MECS). Toutefois cette personne n'avait qu'une idée très vague d'un lieu d'accueil pour enfants avec des problèmes sociaux.

Si les autres interviewés n'avaient jamais entendu parler du terme MECS, ils pouvaient néanmoins associer d'autres lieux d'accueil lorsque les étudiants leur présentaient les caractéristiques du public accueilli. Quand les étudiants parlaient des enfants en situation d'abandon, les interviewés faisaient immédiatement l'association avec les orphelinats. Quand les étudiants évoquaient les difficultés sociales des parents, les interviewés faisaient référence à l'assistance publique ou à la DASS (Direction des Affaires Sanitaires et Sociales). Et lorsque les étudiants présentaient les MECS comme des lieux d'accueil pour enfants délinquants, les personnes interrogées pensaient aux maisons de correction. Il est à noter que ce micro-trottoir en disait autant sur les représentations des étudiants en première année qui connaissaient peu ces établissements que sur celles du grand public.

A moins de travailler ou de vivre en MECS, il est difficile de comprendre sa réalité pour les personnes extérieures. Même les professionnels-partenaires dans l'accompagnement des jeunes sont souvent pris dans les représentations imprécises et pour le plus souvent négatives. Aussi, avant d'aborder la question de la relation affective, il m'a paru important d'expliquer les différents contextes des MECS. D'abord, nous examinerons les représentations liées aux MECS. Ensuite, je préciserai les nouvelles orientations concernant la dimension affective des jeunes pris en charge dans le cadre de la protection de l'enfance.

A) De l'histoire des MECS à leurs représentations sociales

Afin de chercher à déterminer les représentations sociales à l'égard des MECS, il m'a paru nécessaire de remonter à leur origine et de les inscrire dans leur histoire. Ensuite, j'ai trouvé intéressant d'examiner brièvement les représentations qui émanent de la littérature liée aux établissements sociaux et médico-sociaux d'accueil en internat.

A-1) Les origines des MECS

La littérature professionnelle de l'éducation spécialisée tend à considérer les MECS comme un héritage direct des orphelinats. Ainsi pour Bernard Botturi, « *pendant longtemps, la protection de l'enfance concernait essentiellement les enfants orphelins et les enfants abandonnés devenus pupilles de l'État. C'est à la fin des années 1970 que les divers orphelinats vont devenir des mecs.* »¹⁶ Pour Margot Violon et Jacqueline Wendland, « *au fil de l'histoire, au terme d'orphelinats, considérés dans les représentations populaires comme des lieux sans vie, sont venues se substituer des notions plus neutres de « pouponnières » et « foyers de l'enfance » pour décrire les établissements accueillants, jusqu'à leur majorité, les enfants ne pouvant pas ou plus résider auprès de leur famille.* »¹⁷

Michel Chapponnais, dans son ouvrage *Placer l'enfant en institution, MECS, foyers éducatifs et villages d'enfants*¹⁸, tente de resituer les MECS dans une approche historique en les inscrivant dans une histoire de l'assistance fait remonter leur origine aux hospices du Moyen-Age, puis aux hôpitaux généraux dans les siècles suivants. En suivant les

¹⁶ Botturi B., « Quelques réflexions sur les perspectives des MECS », *Empan*, 2012/1, N°85, p. 71-79.

¹⁷ Violon M., Wendland J., « Les relations professionnels/enfants dans les pouponnières et foyers de l'enfance : la notion de référence », *La psychiatrie de l'enfant*, 2014/2, Vol. 57, p. 581-616.

¹⁸ Chapponnais M., *Placer l'enfant en institution, MECS, foyers éducatifs et villages d'enfants*, Dunod, Paris, 2008

changements des dénominations des lieux liées à l'assistance de façon chronologique, Chapponnais conclut que « les MECS sont des héritiers des orphelinats »¹⁹.

Toujours dans une approche historique, Maurice Capul et Michel Lemay, dans leur ouvrage *De l'éducation spécialisée*²⁰, qui constitue un ouvrage de référence dans l'éducation spécialisée, proposent une interprétation de l'évolution de certains lieux d'accueil vers les MECS à travers des ruptures idéologiques dans le sillage des différents mouvements sociaux du XXème Siècle. En opposition à la dimension répressive et punitive des maisons de correction ou de redressement et des bagnes d'enfants, il s'agit d'envisager une autre façon d'accueillir et d'accompagner. La notion d'assistance se transforme peu à peu en notion de protection. Si le discours de Capul et Lemay ne remet aucunement en question l'hypothèse de l'héritage des orphelinats, il souligne néanmoins que cette hypothèse ne semble pas être la seule concernant les origines des MECS.

Par ailleurs, Capul, dans son article *Depuis la guerre 1939-1945, des lieux pour enfants perdus*²¹, renvoie au bouleversement des années de la Seconde Guerre Mondiale qui a changé la perception de la société française dans le traitement l'« enfance assistée ». Capul rappelle que l'Exode des mois de Mai et Juin 1940 a provoqué l'errance d'une grande partie de la population et l'explosion de nombreuses familles, laissant 90 000 enfants en situation d'abandon. Ainsi pendant la guerre, puis à la Libération, de nombreux lieux d'accueil d'enfants se créent en toute urgence à travers tout le pays. Ces lieux sont des internats « destinés à recevoir des enfants abandonnés, difficiles, caractériels, prédélinquants, délinquants... »²².

Hospice, asile, orphelinat, maison de correction, bague d'enfant..., finalement il est difficile de déterminer une origine des MECS, tout du moins pouvons-nous conclure qu'il existe sans doute plusieurs origines. Relevant de la philanthropie laïque ou de la charité chrétienne, les divers lieux d'accueil d'enfants relevant de l'assistance vont peu à peu devoir se mettre en conformité avec l'évolution des pensées et de la législation relative à l'enfance à protéger. A partir des années 1960, pour continuer leur activité d'accueil, ces lieux vont devoir obtenir des agréments auprès des organismes publics pour assurer leur financement, et ainsi progressivement ils vont devenir des MECS.

¹⁹ *Ibid.*, p.7

²⁰ Capul M. et Lemay M., *De d'éducation spécialisée*, Editions Eres, 2009, Toulouse (1^{ère} édition 1996)

²¹ Capul M., « Depuis la guerre 1939-1945, des lieux pour enfants perdus », *Empan* 2013/4, n°92, p. 19-24.

²² *Ibid.*, p.20

Peu importe la diversité des origines, dans les représentations populaires, tous ces lieux renvoient à une perception d'internat « *sans vie* »²³, disciplinaire, souvent maltraitant, voire violent et coupé du monde. Chaponnais rappelle que « *le concept d'internat est (...) synonyme de mise à l'écart, d'ostracisme, de séparation.* »²⁴.

A-2) La violence institutionnelle en MECS

La publication d'*Asiles*²⁵ d'Erving Goffman dans les années 1960 crée un bouleversement dans la perception des prises en charge des personnes sous forme d'internement. A travers son étude, Goffman donne les descriptions de la condition de vie du point de vue des personnes internées dans les établissements qui constituent des « institutions totales ». Par « institution totale », Goffman entend des lieux de résidence isolés du monde extérieurs qui entraînent une vie recluse et dont la vie des personnes internées est précisément régie par un rythme et des règles de vie communautaires.

Si Goffman centre principalement son étude sur les hôpitaux psychiatriques pour tenter de comprendre l'univers des reclus, il identifie toutefois 5 catégories d'« institutions totales » : les foyers pour personnes vulnérables (les aveugles, les orphelins, les personnes âgées...), les asiles, les prisons, les casernes et les monastères.

Isolés du monde extérieur, les reclus des « institutions totales », pour Goffman, sont aussi dépouillés des caractéristiques et des droits d'un être humain ordinaire : faire des choix, prendre des décisions, développer une identité propre... En effet, la réglementation de ces institutions envahit les moindres détails de la vie quotidienne et s'imisce au plus profond de la vie intime des personnes internées. La relation de domination visible et affirmée entre les encadrants et les personnes internées dégrade l'estime de soi et l'autonomie de ces derniers. L'ouvrage *Asiles* de Goffman, vient ainsi faire prendre conscience des conditions de

²³ Cf. citation de Violon et Wendland au début de cette partie

²⁴ *Op.cit.*, p.23

²⁵ Goffman E., *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Editions de Minuit, Paris, 1968 (édition originale, 1961)

traitement disciplinaires, humiliantes et déshumanisantes des personnes internées dans les « institutions totalitaires ».

Nous avons vu en amont, que malgré ces différentes origines, les MECS étaient issues des systèmes d'internat et d'internement. Si la référence directe aujourd'hui peut paraître abrupte ou anachronique, en se replaçant à l'époque de la parution de l'ouvrage de Goffman, *i.e.* dans les années 1960²⁶, il est possible de considérer les orphelinats, les maisons de correction et les foyers de jeunes filles (ex. les foyers de la congrégation du Bon Pasteur) comme des « institutions totales ».

Par la suite le traitement des personnes prises en charge dans les établissements sociaux et médico-sociaux constitue une préoccupation permanente des penseurs et des praticiens de l'éducation spécialisée. Le pédopsychiatre Stanislas Tomkiewicz, est le premier à formuler une définition de la « violence institutionnelle » en 1982 : « *toute action commise dans et par une institution, ou tout absence d'action, qui cause à l'enfant une souffrance physique ou psychologique inutile et/ou entrave son évolution ultérieure* »²⁷. Par la suite de nombreux ouvrages professionnels tels que *Maltraitements institutionnelles, accueillir et soigner les enfants sans les maltraiter*²⁸ ou *La Violence dans les établissements sociaux. Comprendre, Evaluer, Répondre*²⁹, etc..., révèlent une prise de conscience des professionnels, du public et du législateur que les contextes des accueils en établissement possèdent des potentiels de violence et de maltraitance institutionnelle à l'égard des personnes accueillies. Pour Jacques Pain, en 2005, « *toute institution a tendance à fabriquer de la violence* »³⁰.

Dans un document de travail de la DRESS de 2012, il est indiqué qu'en 2008, « *54 000 places d'hébergement sont proposées par les 1 759 établissements accueillant des enfants et adolescents en difficulté sociale* »³¹. Parmi ces établissements il y avait 1113 MECS en France pour une capacité d'accueil de 39582 enfants. Au vu de l'importance du nombre de MECS et du nombre d'accueils, il apparaît assez logique que les MECS constituent des terrains particulièrement étudiés dans la violence et la maltraitance institutionnelles. En conséquence,

²⁶ 1961 pour la première parution, 1969 pour la parution en français

²⁷ In, Gabel M., « dossier Maltraitance », *adsp*, juin 2000, n°31, p.21

²⁸ Gabel M., Jesu F. et Maceaux M., *Maltraitements institutionnelles, accueillir et soigner les enfants sans les maltraiter*, Editions Fleurus, psycho-pédagogie, collectif, 1998

²⁹ Jacques Danancier, *La Violence dans les établissements sociaux. Comprendre, Evaluer, Répondre*, Dunod, 2000, p.180

³⁰ Interview du 13 mai 2005 in www.jacques-pain.fr

³¹ Thierry Mainaud, *Les établissements et services en faveur des enfants et adolescents en difficulté sociale Activité, personnel et clientèle au 15 décembre 2008*, Document de travail, SÉRIE STATISTIQUES N° 173 • septembre 2012, p.16

le pendant de la nécessité d'observer, d'analyser et de traiter la violence et la maltraitance institutionnelles est de focaliser les représentations des MECS dans ces dimensions de violence et de maltraitements institutionnelles.

Dans la littérature de l'éducation spécialisée, concernant les MECS, nous retrouvons de façon récurrente l'idée d'un environnement de vie avec tous les risques d'une vie communautaire rigide et disciplinaire, et avec tous les risques d'abus, de maltraitance et de violence à l'égard des personnes accueillies.

A-3) Les représentations sociales des MECS

Revenons un instant sur le micro-trottoir de notre introduction. Dans les échanges avec les passants, nous retrouvons les mêmes références quant aux origines des MECS évoquées précédemment. Il est possible de penser que, dans une certaine représentation populaire, la réalité actuelle des MECS est totalement occultée au profit d'images ancrées dans l'histoire de ses différentes origines et dans les références culturelles : littéraires (*Oliver Twist*, Charles Dickens, un très grand classique étudié dans les classes de collège ; *L'Astragale*, Albertine Sarrazin ; *L'Enfance Perdue*, Marie-Paule Armand...), télévisuelles (*Candy*, *Princesse Sarah*, ... des dessins animés japonais largement diffusés et rediffusés en France) ou cinématographiques (*Zéro de conduite*, 1933 ; *Les Quatre cents coups*, 1959 ; *Sleepers*, 1995...).

Lors de ce micro-trottoir, la quasi-totalité des interviewés ont cité le film *Les Choristes*³² de Christophe Barratier pour faire référence à leurs représentations sur les lieux d'accueil pour enfants placés. Avec plus de 8 millions d'entrées, ce film retraçant l'histoire d'une chorale dans un « internat pour enfants difficiles » en 1949 avait eu un très grand succès populaire deux ans plus tôt (sortie en mars 2004). En visionnant le film, il est intéressant de remarquer la manière dont ce film concentre les différentes représentations sur les « internats spéciaux ». Dès les premières images du film, le ton est donné : Clément Mathieu, le nouveau surveillant

³² Barratier C., *Les Choristes*, film, 2004

de cet internat est confronté à une enceinte de mur dont l'entrée est protégée par des hauts portails en fer forgé. Ce lieu isolé du monde possède le nom évocateur du « Fond de l'Etang ».

Dans cet « *internat pour enfants difficiles* »³³, nous retrouvons tous les personnages stéréotypés d'enfants placés : Pépinot, l'orphelin ; Pierre Morhange, l'adolescent difficile en souffrance ; Mondain, délinquant violent irrécupérable ; Le Querrec, le voleur compulsif... Les personnages des adultes chargés de l'encadrement ne sont pas moins caricaturaux : Rachin, le directeur dans la toute-puissance pour qui la fin justifie les moyens ; Chabert, le professeur de sport qui résume toute la dimension disciplinaire par son « action-réaction » ... ; et Clément Mathieu, l'homme au grand cœur qui finit par être licencié. Puis le film souligne la remarquable absence des parents dont la présence est esquissée dans de rares visites dans une salle de rencontre collective. Tandis que les enfants réclament leur besoin d'attention et d'affection par différents comportements « antisociaux » (agressivité, violence, fugues, dégradations, vols...), les encadrants de l'établissement répondent par la coercition (punition et violence) et l'humiliation. Finalement à travers *Les Choristes*, nous entrevoyons les représentations de tout l'héritage obscur des MECS : la déshumanisation et la violence des institutions totales à l'égard des « reclus », la séparation des enfants des parents...

A-Conclusion)

Les MECS, au carrefour des représentations sur l'internement, le traitement disciplinaire et répressif des jeunes accueillis, la séparation brutale de leur famille, renvoient l'image d'un lieu déshumanisant régi par la violence, la maltraitance et l'humiliation. La multiplication des ouvrages sur la violence institutionnelle confirme ce sentiment de violence à l'égard des jeunes placés.

Philippe Gaberan, éducateur spécialisé et chercheur en science de l'éducation, qui a publié plusieurs ouvrages sur l'éducation spécialisée, dans « La lettre Eres » du 2^e Semestre 2016, il

³³ Termes tiré du film *Les Choristes*

dénonçait un discours dominants du secteur de l'éducation spécialisée « qui veut faire croire que, dans le cadre d'une relation éducative, « aimer » ça ne fait pas professionnel »³⁴.

En effet, aimer ne semble pas faire très sérieux, ni professionnel. En formation et sur le terrain professionnel, il est conseillé aux étudiants et aux professionnels de prendre de la distance avec leurs affects et leurs émotions. Il faut être objectif et rationnel ! Nous prendrons le temps de revenir plus en détail sur le discours dominant dans le secteur professionnel dans le troisième chapitre de cette étude. Pour l'heure retenons juste l'idée d'une dévalorisation de la dimension affective dans le secteur de l'éducation spécialisée.

Aussi avec toutes les représentations négatives, comment peut-on imaginer les MECS comme un lieu où il pourrait émerger des relations affectives entre les enfants accueillis et les professionnels ?

B) Les missions des MECS relatives au besoin d'affection des jeunes pris en charge

Afin de présenter les missions des MECS concernant le besoin d'affection des jeunes placés, je vais dans un premier temps présenter l'articulation du dispositif des MECS avec le cadre de la protection de l'enfance, puis je vais exposer les besoins d'affection dans le développement des enfants d'un point de vue psychologique, et enfin, je vais proposer les besoins d'affection d'un point de vue sociologique.

³⁴ Gaberan P., « Lettre Eres », septembre à décembre 2016, consultable sur le site internet : www.editions-eres.com/uploads/documents/Lettresérés/LaLettre37_BR.pdf

B-1) La MECS dans le cadre de la Protection de l'Enfance

La protection judiciaire des mineurs :

Dans le cadre du tribunal de grande instance, le procureur de la république reçoit les plaintes et les signalements de situation de danger ou de maltraitance concernant les mineurs. En fonction des éléments et de la gravité de la situation, le procureur peut décider soit de classer sans suite, soit de prendre une décision immédiate d'ordonnance provisoire de placement avec une transmission au juge des enfants.

Au titre de l'article 375 du Code Civil : *« Si la santé, la sécurité ou la moralité d'un mineur non émancipé sont en danger, ou si les conditions de son éducation ou de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises, des mesures d'assistance éducative peuvent être ordonnées par justice... »*,

Dans la mesure du possible, le mineur doit être maintenu dans son milieu d'origine (article 375-2 du CC). En cas de nécessité, l'enfant peut être confié à l'un des parents, à un établissement, à l'ASE (aide social à l'enfance) ou à un tiers digne de confiance... Dans la grande majorité des cas, en Ille-et-Vilaine, l'enfant est confié à l'ASE qui doit organiser et garantir son placement dans l'une des modalités qui viennent d'être citées.

La protection administrative des mineurs :

La protection administrative des mineurs et des jeunes majeurs (moins de 21 ans) relève de la compétence du président du Conseil départemental.

La direction Enfance Famille du CD 35 regroupe trois services : le service départemental d'action sociale (polyvalence de secteur), la protection maternelle infantile (PMI) et l'aide sociale à l'enfance (ASE). Bien que ces trois services puissent intervenir de façon directe ou indirecte dans le cadre de la prise en charge des jeunes, l'ASE représente l'acteur central dans le cadre des placements des jeunes en MECS, y compris lors de placement judiciaire.

Les missions de l'ASE sont définies par l'article 221-1 du Code de l'action sociale et des familles. Pour assurer ses missions l'ASE peut faire appel à des organismes publics (ex. centre de l'enfance) ou privées habilités (le secteur associatif, dont les MECS) ou à des personnes physiques (les assistantes maternelles agréées).

La protection administrative est articulée à la protection judiciaire, notamment par la première mission de l'article du 221-1 du CASF : « *Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique tant aux mineurs et à leur famille ou à tout détenteur de l'autorité parentale, confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger la santé, la sécurité, la moralité de ces mineurs ou de compromettre gravement leur éducation ou leur développement physique, affectif, intellectuel et social, qu'aux mineurs émancipés et majeurs de moins de vingt et un ans confrontés à des difficultés familiales, sociales et éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre* ».

La protection administrative peut être renforcée par l'autorité judiciaire lorsque la collaboration des familles est impossible ou que des faits nouveaux justifient un niveau de protection plus élevé.

Pour assurer ses missions sur l'ensemble du département du 35, l'ASE est répartie en 22 centres départementaux d'action sociale (CDAS).

Il est important de remarquer, que la protection relève du judiciaire ou qu'elle relève de l'administratif, « *les conditions(...) de son développement(...) affectif* » peuvent représenter un critère de placement.

Terrain d'enquête : la MECS le « Pavillon » :

Le « Pavillon » est un service du pôle AEREA de l'association ARASS. Le pôle AEREA fait partie du dispositif de protection de l'enfance du département d'Ille et Vilaine en tant qu'établissement privé habilité. Son activité est encadrée par plusieurs textes législatifs, une habilitation délivrée par le Conseil départemental du 35 et une convention particulière signée avec l'ASE 35. Le financement du pôle AEREA est exclusivement assuré par le Conseil départemental du 35.

Le « Pavillon » accueille 10 enfants de 6 à 18 ans dans le cadre du dispositif de la protection de l'enfance. D'après le projet d'établissement dans la définition du public accueilli : « *on entend, par enfant maltraité tout enfant victime de violences physiques, d'abus sexuel, de violences psychologiques, de négligences lourdes, ayant des conséquences graves sur son développement physique et psychologique. Et par enfant en risque tout enfant qui connaît des conditions d'existence qui risquent de compromettre sa santé, sa sécurité, sa moralité, son éducation ou son entretien, mais n'est pas pour autant maltraité. L'ensemble de ces enfants forme les enfants en danger* ».

Lorsqu'il y a une décision de placement en MECS pour un enfant, qu'il relève de la protection judiciaire ou de protection administrative, les CDAS du département font des demandes d'admission auprès des différents établissements. En fonction des places disponibles et de l'indication du projet du jeune, l'admission est décidée par l'établissement.

Les missions du « Pavillon » s'inscrivent dans une référence commune à la protection administrative de l'ASE (Art-L221 CASF) et à la protection judiciaire (Art-375 Code Civil). Dans une logique de respect des missions de la protection de judiciaire et administrative, le « Pavillon » peut accueillir un mineur dont « *les conditions(...) de son développement(...) affectif* » sont compromises dans sa famille.

B-2) Le besoin affectif d'un point de vue psychologique

Nous avons vu que d'après l'article 375 du CC le manque de soin affectif pouvait constituer un motif de placement. Dans le vocabulaire professionnel de l'éducation spécialisée, ce manque de soin affectif de la part des parents envers leur enfant est appelé : « *carence affective* ».

Au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, René Spitz³⁵ est l'un des premiers psychiatres à décrire les conséquences de la privation d'affection dans les interactions précoces. En observant les enfants placés en pouponnière, Spitz remarque que les enfants en rupture de relation avec leur mère, privés de stimulation et d'affection, développent des

³⁵ René Spitz, *De la naissance à la parole*, PUF, coll. Bibliothèque de psychanalyse, 2002

dépansions graves qui entraînent d'importants retards développementaux ou même la mort si la privation d'affection dure trop longtemps. Cette forme de dépression est appelé l'« hospitalisme ».

Par la suite, pendant la seconde moitié du XXème Siècle, John Bowlby³⁶ va développer la « théorie de l'attachement » qui demeure un concept central en psychopathologie et dans l'éducation spécialisée. Pour Bowlby, l'attachement traduit une série de comportements qui permettent la recherche et le maintien d'une relation de proximité sécuritaire entre l'enfant et la figure d'attachement. Si dans la grande majorité des situations la première figure d'attachement est la mère de l'enfant, les travaux de Bowlby et de ses successeurs précisent qu'il ne s'agit pas toujours de la mère, mais que toute personne qui s'engage dans une relation de proximité et qui est capable de répondre aux besoins de l'enfant peut devenir une figure d'attachement. Si dans son entourage, l'enfant ne rencontre pas de figure d'attachement qui lui procure suffisamment de sécurité affective par sa protection, sa présence, sa tendresse et ses encouragements, il risque de développer des troubles importants du comportement et de la relation.

Boris Cyrulnik, psychiatre, neurologue et psychanalyste, dans son ouvrage *Les nourritures affectives*³⁷, explique que l'affectivité est une façon d'être humain. Pour Cyrulnik, l'homme ne peut se développer et se réaliser sans affection ; il a autant besoin d'affection que de nourriture. L'absence d'amour et de contact compromet non seulement son développement harmonieux, mais provoque un repli sur soi et des comportements antisociaux. Toutefois, ce phénomène est réversible. Lors de la conférence *Ce qui ne nous tue pas*³⁸, en 2017, Cyrulnik revient sur son concept de résilience qui n'efface pas les carences affectives, mais qui permet de supporter et de continuer à vivre. Cette capacité de résilience est pour une part innée et pour une part acquise autour de trois facteurs déterminants : individuels, familiaux et sociaux. La résilience passe toujours par l'altérité *i.e.* par l'épreuve de la rencontre à l'autre.

Dans la note d'actualité de l'ONPE (Observatoire national de la protection de L'enfance) *Les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*³⁹, les besoins fondamentaux de l'enfant sont définis comme « ce qui est nécessaire à l'enfant » et sont composés de besoins vitaux (primordiaux), des éléments pour se construire

³⁶ Bowlby J., *Attachement et perte*, PUF, coll. Le fil rouge, 2002

³⁷ Cyrulnik B., *Les nourritures affectives*, Odile Jacob, 2000

³⁸ Cyrulnik B., *Ce qui ne me tue pas*, conférence, 5/04/2017, Marseille

³⁹ ONPE, *Les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*, note d'actualité, octobre 2016

(se développer) et des éléments pour être un sujet de droit. Concernant la construction, elle s'articule autour de développement moteur, du développement neurologique, le développement émotionnel et enfin le développement affectif. Ces différents développements sont tous interdépendants les uns des autres. La vision des besoins de façon hiérarchisée de type « Pyramide de Maslow »⁴⁰ laisse désormais place à l'identification d'un « méta-besoin »⁴¹ repéré par le psychologue C. Lacharité : celui qui est d'établir des « relations affectives stables » avec des personnes de l'entourage immédiat. Par « méta » on entend que ce besoin englobe tous les autres besoins fondamentaux. Ainsi la question de la relation affective et celle de la figure d'attachement deviennent des questions centrales dans le cadre de la protection de l'enfance.

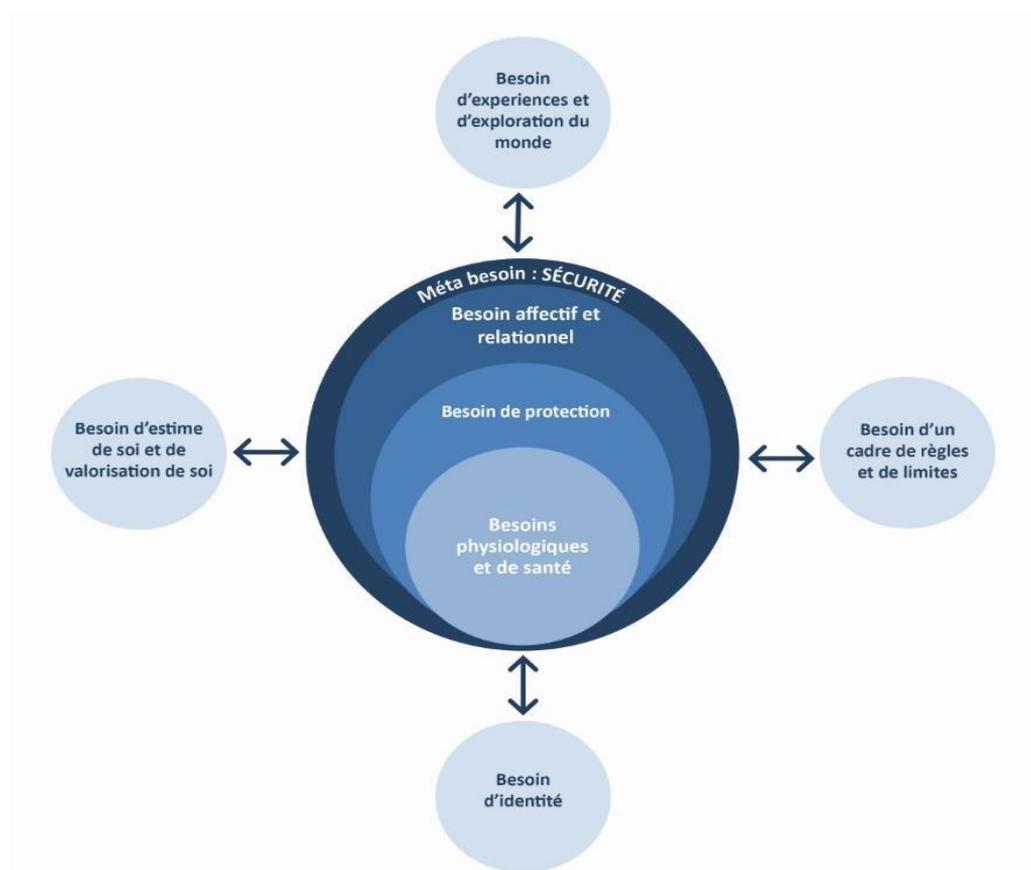


fig.1⁴²

Dans le rapport intitulé *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance* remis à Laurence Rossignol en février 2017, il est indiqué : « ...considérant que la satisfaction du besoin de sécurité physique et affective conditionne la

⁴⁰ Maslow A.H., *Vers une psychologie de l'être*, Fayard, 1972

⁴¹ Lacharité C. et Al, « Vers une théorie éco-systémique de la négligence envers les enfants », *Bulletin de Psychologie*, 2006/4, n°484, p.381-394

⁴² Fig.1 : La carte des besoins fondamentaux universels de l'enfant, in *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance – Rapport remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 28 février 2017, p.13*

satisfaction des autres besoins, nous postulons que le méta-besoin des besoins fondamentaux universels de l'enfant en protection de l'enfance est le besoin de sécurité, besoin nécessaire tout au long de la vie. C'est donc à l'aune de ce besoin de sécurité, que nous nous attacherons dans ce rapport à soutenir la garantie de sa satisfaction dans tous les contextes de vie de l'enfant, dans son milieu familial, au décours de mesures de protection, comme dans les lieux de suppléance de prises en charge »⁴³.

Dans la partie précédente nous avons vu que la « carence affective » des enfants pouvaient constituer un motif de placement. En effet, nous venons d'évoquer les effets dévastateurs du manque de soin affectif dans le développement l'enfant. Par ailleurs, toutes les études en psychologie convergent vers la nécessité pour l'enfant de bénéficier d'affection des personnes qui l'entourent. En outre, au niveau de l'ONPE, la redéfinition des besoins fondamentaux des enfants centrés sur le besoin d'établir des « relations affectives stables » réassigne du même coup la priorité de la protection de l'enfance et les missions des professionnels.

B-3) Le besoin affectif d'un point de vue sociologique

Comme nous avons déjà pu l'évoquer dans le premier chapitre cette partie I, la famille est définie comme une institution fondamentale dans notre société. Il est possible de cerner trois grandes fonctions de la famille : la fonction de procréation, la fonction de production et la fonction de socialisation. Cette dernière peut se décomposer en trois sous-fonctions : la socialisation des enfants, la solidarité et la relation affective. Nous allons nous intéresser brièvement à cette fonction affective de la famille.

Dans son article « Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société »⁴⁴, Jocelyne Valois, explique que l'évolution de la famille traditionnelle vers la famille moderne a provoqué une nécessité de renforcer la « sécurité affective » au sein de la

⁴³ *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance – Rapport remis par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 28 février 2017, p12*

⁴⁴ Valois J., « Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société », *Erudit, les Cahiers de droit*, avril 1965-1966, vol. 7, n°2, p.149-154

famille. En effet, avec la modernité et le nouveau modèle sociétal, la famille ne constitue plus une unité de production comme dans les « familles traditionnelles ». Le père de famille ou les parents assurant exclusivement la satisfaction des besoins matériels, l'organisation du travail familial n'a plus de raison d'être. Parallèlement, la nouvelle organisation du travail réclame davantage de performance et de rationalité. D'autre part, pour Valois, la société moderne produit une impersonnalisation des rapports sociaux. Dans ce contexte, « *l'individu doit vivre un très grand morcellement dans ses activités, et cette situation lui fait désirer un milieu où il se retrouverait pleinement en tant que personne* »⁴⁵. Donc la « famille moderne » doit fournir une « sécurité affective » dans les relations interpersonnelles et les places de ses membres.

Dans un article beaucoup plus récent, Cyprien Avenel, confirme que « *la famille doit garantir à chacun, beaucoup plus que par le passé une fonction de soutien identitaire et de satisfactions affectives : la famille trouve sa justification si elle parvient à créer les conditions de l'autonomisation et de l'épanouissement de chacun de ses membres* »⁴⁶. Avenel renvoie à Louis Roussel⁴⁷ pour qui la famille constitue un espace d'intimité et d'affectivité.

Considérant la famille comme le premier lieu de socialisation, elle est aussi le lieu où se développent les premières relations affectives, les relations les plus importantes tant dans notre construction de l'identité que de la personnalité. Dans notre société moderne, nous constatons l'importance des relations affectives au sein de la famille tant dans la réassurance des personnes qu'en terme de ressource pour une plus grande autonomie. En conséquence, dans le cadre d'un placement, où l'enfant est séparé de sa famille, il semblerait assez logique que le placement réponde à ce que devrait apporter la famille en terme de relation affective.

B-Conclusion)

Le cadre réglementaire régissant la protection de l'enfance est très clair quant à la mission de prendre en charge des enfants dont « les conditions(...) de son développement(...)

⁴⁵ *Op.cit.*, p.151

⁴⁶ Avenel C., « Les évolutions sociologiques de la famille », Revue des politiques sociales et familiales, 2003, n°72, p.70

⁴⁷ Roussel L., La famille incertaine, Paris, Odile Jacob, 1989,

affectif » sont gravement compromise. D'ailleurs la 4^{ème} mission de l'ASE inscrite dans l'article L221-1 prescrit de « pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés au service... »⁴⁸. Ainsi d'un point de vue légal, les professionnels chargés d'accompagner les enfants placés doivent répondre à leurs besoins affectifs.

Par ailleurs, toutes les études psychologiques convergent sur les effets dévastateurs de la carence affective. Pour l'ensemble des thérapeutes, la prise en charge des soins affectifs est primordiale pour assurer le développement de l'enfant. Dans le prolongement de ce discours, l'ONPE préconise un nouveau paradigme en priorisant la satisfaction du besoin de « sécurité affective » dans le cadre des prises en charge des enfants dans la protection de l'enfance. Donc d'un point de vue psychologique, les professionnels chargés d'accompagner les enfants placés doivent répondre à leurs besoins affectifs.

Pour finir, plusieurs discours sociologiques qui considèrent la famille comme un fondement de notre société considèrent la relation affective qui se joue au sein des familles comme un élément régulateur des effets de notre société moderne sur l'individu. En effet, au-delà de la socialisation et de l'apprentissage de la relation à l'autre, les relations affectives familiales constituent aussi un élément de protection et de ressourcement. En conséquence, il est possible de penser que la société attend des professionnels chargés d'accompagner les enfants placés qu'ils répondent à leurs besoins affectifs.

Finalement, qu'il s'agisse d'un point de vue légal, psychologique ou sociologique, tous les discours se rejoignent pour souligner l'importance de répondre aux besoins affectifs des enfants pris en charge dans le cadre des MECS.

⁴⁸ Article L221-1 in Code de l'action sociale et des familles, www.legifrance.gouv.fr

Conclusion chapitre 1)

Nous avons vu que dans les représentations, les MECS étaient considérées comme des héritiers des internats disciplinaires en marge de la société. Les images populaires diffusées à travers l'histoire renvoient souvent à la maltraitance et à la violence sur les enfants placés. Aussi, ces représentations massivement négatives ne laissent que peu de place pour imaginer le développement de relation affective entre les enfants placés et les professionnels.

Il paraît donc important de vérifier à la lumière du terrain si l'absence d'affection est inhérente à la vie en établissement en interrogeant les enfants placés et les professionnels des MECS sur leur perception actuelle.

Par ailleurs, à contre-pied des représentations et du discours dominant, du côté du législateur, des experts et des politiques, tous affirment le besoin de « sécurité affective » qui se traduit par les gestes de protection, la présence rassurante, la tendresse et les encouragements pour permettre à l'enfant un développement harmonieux. La relation affective semble représenter autant un remède pour surmonter ou limiter les effets de la carence affective dont ont pu être victimes les enfants placés qu'une réponse aux besoins des enfants au quotidien. Ainsi il apparaît évident que la relation affective devrait être au cœur de la pratique éducative des professionnels de MECS.

Entre les représentations qui ne semblent pas laisser de place à la relation affective et la nécessité du besoin de « sécurité affectif » dans le développement des enfants placés, il paraît important d'aller observer sur le terrain d'une MECS « comment les besoins d'affection des jeunes placés en MECS sont pris en compte dans le cadre de leur prise en charge ? »

Chapitre 2) La place de l'affection dans la relation entre les jeunes et les professionnels du « Pavillon »

Nous venons de voir que, malgré la redéfinition de la commande sociale autour du méta-besoin de sécurité affective, les représentations sur les MECS permettaient peu ou pas d'imaginer l'existence de relation affective entre les jeunes et les professionnels. A partir des entretiens avec des acteurs de terrain, tentons de voir à présent ce qu'en disent les jeunes et les professionnels du « Pavillon ». A travers ce chapitre, nous allons chercher à comprendre la place de l'affection dans les relations entre les jeunes et les professionnels au « Pavillon ».

La manière dont nous pouvons parler des gens semble assez révélatrice dans l'affection que nous pouvons avoir pour eux. Ainsi dans un premier temps, je vais analyser la manière dont les professionnels parlent des jeunes.

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'« affection » est un terme polysémique. Aussi il me paraît important de vérifier, auprès des jeunes et des professionnels, la façon dont ils déterminent le besoin d'affection. Dans un second temps, je vais donc présenter les discours des jeunes et des professionnels au sujet du besoin d'affection des jeunes.

Une fois le besoin d'affection des jeunes défini, il me semble intéressant de voir les positions des professionnels face ce besoin. Dans un troisième temps, je vais montrer la nécessité pour les professionnels de devoir répondre aux besoins d'affection des jeunes.

A) Une présentation affectivée des jeunes par les professionnels

« Les jeunes ?... Ils sont tous différents. Ils ont une identité marquée... ils sont tous attachants à leur manière. Les jeunes qui peuvent susciter beaucoup de rejet, mais ils ont tous des qualités humaines. Ils ont des problématiques sociales très complexes, des troubles du comportement..., mais ils sont touchants »
(Professionnel 6)

Lorsque je demande aux éducateurs de me présenter les jeunes accueillis, ils me disent en quelques mots des généralités du type « *des jeunes en difficulté* », « *des jeunes confiés par l'aide sociale à l'enfance* », « *des jeunes qui ont des problèmes familiaux* », puis enchaîne longuement en se focalisant sur les jeunes qui relèvent de leur référence⁴⁹. Pour les autres professionnels (maîtresse de maison, psychologue) qui n'ont pas de référence, ils vont davantage parler de tous les jeunes de façon générale. La question de la référence semble orienter une relation de proximité entre les jeunes et les éducateurs référents :

« *Quand je viens au foyer, je m'occupe de tous les jeunes de la même façon. Mais les jeunes dont j'ai la référence, c'est un peu différent. Je suis garant de leur projet. Je dois veiller à ce qu'on respecte leur projet. Ça me donne plus... comment dire... [De responsabilité ?] Non..., je dois faire plus attention.* » (Professionnel 1)

De leur côté les jeunes, lors des entretiens, vont aussi parler d'abord de leurs éducateurs référents. Ils vont souvent les nommer comme « *mon éduc* ».

Les éducateurs référents sont nommés par le chef de service. En général, les éducateurs qui ont les moins de référence au moment de l'arrivée d'un jeune qui sont nommés référents du jeune. Les éducateurs ne choisissent pas les jeunes et les jeunes ne choisissent pas les éducateurs pour les références. Si la nomination des référents relèvent du hasard, il semble qu'elle induit d'emblée une relation de proximité entre les jeunes et les éducateurs. Au détour des échanges informels entre éducateurs, il n'est pas rare de surprendre des termes comme « *ton jeune* », « *mon jeune* » de la part des éducateurs.

A l'arrivée du jeune, l'équipe lui signifie qu'il y a deux éducateurs qui vont prendre une place particulière dans sa prise en charge : une place de garant de son projet personnalisé

⁴⁹ Sur le « Pavillon », chaque jeune bénéficie de deux référents éducatifs. Ils sont chargés de l'élaboration, de la mise en place et l'évaluation du projet personnalisé du jeune.

durant son accueil au « Pavillon ». D'emblée, les référents éducatifs prennent une place particulière puisqu'ils se distinguent des autres professionnels par des fonctions qui possèdent une grande importance dans l'accompagnement du jeune. Pour Jacques Trémintin et Guy Benloulou, l'éducateur référent « exerce en effet un rôle d'écoute, d'observation et de guidance, et assure la continuité et la cohérence de la vie de l'usager. Il prend très vite une place centrale dans son univers, étant facilement sollicité pour répondre aux demandes, angoisses et problèmes de ce dernier. Cette réalité est d'autant plus renforcée que l'outil de travail essentiel qui constitue la base du relationnel entre le référent et l'usager, se situe bien dans le domaine de la confiance réciproque et de l'affectif. »⁵⁰ A partir de l'utilisation des termes comme « *mon éduc* » et « *mon jeune* » il est possible de constater un très fort sentiment d'affiliation entre les jeunes et les professionnels.

Au court des entretiens, 7 professionnels sur les 9 interrogés affirment fortement que les jeunes accompagnés sont les mêmes jeunes que les autres :

« *Les mêmes que les autres. Ils ont besoin de manger, dormir... après du cadre et... un peu de désir à leur endroit.* » (Professionnel 9)

« *Les jeunes sont normaux.* » (Professionnels 3)

Lorsque je leur fait remarquer cette insistance sur la normalité des jeunes accueillis, les professionnels m'expliquent qu'ils font attention à ne pas les stigmatiser.

« Tout de suite, parce qu'ils vivent en foyer⁵¹, les gens ils s'imaginent des choses. » (Professionnel 3)

« A l'école, dès qu'ils (les enseignants et les parents d'élèves) savent qu'ils (les jeunes) viennent d'un foyer, ils sont stigmatisés. On les regarde différemment. Alors que c'est des enfants comme les autres ! » (Professionnel 4)

Goffman développe la notion de « stigmatisation »⁵². Pour cet auteur la déviance représente un écart aux normes et/ou aux valeurs de la société ou du groupe d'appartenance.

⁵⁰ Trémintin J. et Benloulou G., « Le référent : professionnel ressource ou substitut parental ? », *Le Lien Social*, Le 15 février 1996, n°340, consultable sur internet : www.lien-social.com/Le-referent-professionnel-ressource-ou-substitut-parental

⁵¹ Le terme « foyer » désigne de manière courante la MECS. Les jeunes et les professionnels utilisent ce terme pour désigner le « Pavillon ».

La déviance peut produire des situations d'exclusion, de ségrégation ou de marginalité. Un individu est stigmatisé dès lors qu'on lui assigne un attribut qui le discrédite ou qui le disqualifie dans les interactions sociales. A travers l'affirmation de la normalité, les professionnels cherchent à dissimuler certaines caractéristiques des jeunes qui pourraient leur porter préjudice par rapport au regard de la société.

Au-delà de la notion de respect de la dignité ou d'éthique professionnelle, la question de la stigmatisation des jeunes affectent personnellement les professionnels :

« Des fois on les regarde (comme des jeunes de foyer), et ça me met en colère. »
(Professionnel 7)

« Déjà qu'ils ont une vie compliquée..., on les regarde différemment, on les traite différemment et ça, ça me met en colère. » (Professionnel 4)

« Mon travail c'est de les accompagner à se lever le matin, à se laver, à se préparer, à prendre soin d'eux, qu'ils soient comme les autres... quand j'arrive j'ai pas envie que ces enfants-là malgré ce qu'ils vivent ils soient en marge, déjà qu'ils le sont un peu du fait de leur placement, mais voilà le quotidien c'est ça, c'est faire en sorte qu'ils soient comme les autres. » (Professionnel 7)

De plus, les jeunes sont extrêmement sensibles à cette stigmatisation :

« Je ne veux pas qu'on sache que je viens d'un foyer, sinon ils vont me prendre pour un cas soce ! » (Jeune 1)

« Quand les gens savent que je vie en foyer, ils ont pitié de moi... c'est quoi cette pitié ? Moi j'en veux pas. J'ai l'impression d'être un bolos quand ils ont pitié. C'est eux qui font pitié ! » (Jeunes 3)

« XXXXX m'a demandé de m'arrêter (la voiture de service) avant le collège pour qu'ils (ses copains) ne me voient pas avec moi. Il me dit que j'ai vraiment l'air d'une éducatrice et que si les autres le voient avec moi ils vont savoir qu'il vient d'un foyer. » (Extrait du cahier de liaison, septembre 2018)

De leur côté, lorsque je leur demande de se présenter, les jeunes nomment aussi vigoureusement leur normalité :

⁵² Goffman E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, « Le sens commun », Paris, 1975

« ... *je suis normal !* » (Jeunes 1, 2, 4 et 6)

Le discours sur la normalité revient plusieurs fois lors de tous les entretiens avec les jeunes.

Les éducateurs sont très sensibles à ne pas stigmatiser les jeunes et à ce qu'ils ne soient pas stigmatisés par d'autres. Le discrédit ou le sentiment de « perdre la face » que pourrait subir les jeunes affecte aussi les éducateurs et suscite fortement un sentiment d'injustice et de colère.

En insistant auprès des professionnels sur certaines difficultés des jeunes accueillis en MECS, notamment des troubles du comportement qui peuvent générer des expressions d'agressivité ou de violence, les professionnels finissent par nommer certaines difficultés des jeunes mais toujours en modérant ou en contrebalançant avec des éléments affectifs ou des arguments qui justifient ces difficultés :

« Oui c'est vrai, par moment ils peuvent être agressifs, mais ils ne se résument pas à ça. Toi, tu y penses tout de suite parce que tu n'es pas au quotidien avec eux. Et quand on t'interpelle c'est pour te parler des problèmes. Nous on vit avec eux au quotidien. On a plein de bon moment avec eux. Ce n'est pas toujours de la violence... » (Professionnel 1)

« Certains jeunes peuvent avoir des problèmes d'agressivité, mais ils sont attachants... » (Professionnel 7)

« Il est difficile, mais qu'est-ce qu'il est attachant ! » (Professionnel 8)

« On est souvent confronté à de la violence. Par exemple, la frustration c'est compliqué pour eux. Des fois ils s'en prennent à nous. [Comment ?] Bah... tu sais bien... verbalement avec des insultes qui vont partir comme ça... et des fois physiquement. Mais après ce sont des enfants qui ont tellement souffert. Certains ils n'ont connu que ça... (Ça ?) De la violence je veux dire. C'est un peu normal après qu'ils soient comme ça. C'est à nous de les accompagner pour qu'ils se comportent autrement. » (Professionnel 2)

Systématiquement dans tous les entretiens, lorsque les professionnels formulent quelques choses de négatives au sujet des jeunes, ils rajoutent des propos de style : « *mais ils sont*

attachants », « mais ils sont touchants », « mais ils ont soufferts », « mais ils n'ont pas eu une vie facile ».

Lorsque je demande aux professionnels de présenter les jeunes qui sont accueillis au « Pavillon », aucun n'adopte un discours distancié et technique sur les caractéristiques générales des jeunes en MECS, mais chacun fait des commentaires très personnalisés. Dans la manière même de présenter les jeunes, il est possible de saisir les indices d'un engagement affectif de la part des professionnels dans leur relation aux jeunes. A travers les discours des jeunes et des professionnels, il est possible de ressentir toute une dimension émotionnelle dans leur manière de se représenter les uns les autres.

B) Les jeunes accueillis ont besoin d'affection

« S'ils nous grondent ça veut dire qu'ils nous aiment bien, parce que s'ils grondent pas ça veut dire qu'ils nous laissent faire ce qu'on veut. » (Jeune 4)

Afin d'examiner le besoin d'affection des enfants pris en charge au « Pavillon », je vais présenter les discours des jeunes, puis ceux des professionnels.

Au cours des entretiens avec les jeunes, lorsque nous parlons des relations aux autres, ils utilisent très facilement le verbe « aimer ». En reprenant leur vocable, quand je leur demande si c'est important pour eux d'être aimé, ils sont unanimes :

« C'est important que les éducateurs ils m'aiment. Je me comporte mieux avec ceux qui m'aiment. [...] Quand je les aime bien ça se passe mieux. C'est important que les gens nous aiment bien. C'est important que les éducateurs nous aiment bien. C'est important d'être aimé. Y a certain qui se font harceler et je pense qu'ils voudraient mieux qu'on les aime. » (Jeunes 4)

« Un jeune a besoin d'être aimé pour grandir... être aimé c'est important, c'est la meilleure chose au monde. Le foyer... c'est comme une famille... il faut être aimé. »

(Jeunes 1)

« Oui on a besoin d'être aimé... par la famille, tes proches par exemple... comme au foyer, c'est ma deuxième famille. [...] Quand on est aimé on vit mieux. » (Jeunes 6)

« J'ai besoin de l'affection de ma famille et des éducateurs... ça me fait me sentir mieux. » (Jeune 2)

Du côté des professionnels, lorsque je leur demande quel est le besoin le plus important pour les jeunes, eux-aussi sont assez unanimes quant au besoin d'affection :

« En premier, c'est être aimé. C'est la base, le point de départ. » (Professionnel 6)

Certains professionnels seront attentifs à l'utilisation du mot « affection » :

« Tous les besoins d'ordre affectif surtout quand il y a des petits. Les jeunes sont séparés de leur famille, ils ont besoins malgré tout d'un attachement. De sentir qu'ils sont « aimables ». » (Professionnel 1)

« Et puis on a tous des besoins, ces jeunes-là aussi, affectifs. Je les accompagne aussi là-dedans avec ma présence et mon type d'accompagnement, du type de relation que je crée avec les jeunes. Le besoin affectif pour moi est un besoin fondamental, d'autant plus que quand on a 10 ans et qu'on vit en MECS. » (Professionnel 3)

« Je pense qu'un enfant ne peut pas grandir sans affection. J'espère que c'est partagé... Si des enfants étaient face à des robots qui leur donnaient à manger, je pense qu'on les détruirait... ça a été expérimenté. Même dans le langage quand c'est désaffectivé, ça peut détruire. » (Professionnel 9)

D'autres professionnels vont utiliser le mot « aimer » avec une certaine hésitation :

« Je pense que les jeunes ressentent quand on a de l'affect, qu'on a des envies pour eux... l'accompagnement est beaucoup plus facile. Et puis c'est important de se sentir aimé... on a jamais assez d'amour... peut-être que l'amour ça va trop loin... de sentir

que tu es encouragé, que la personne te veut du bien, c'est toujours valorisant. C'est hyper important ! » (Professionnel 2)

« Ils ont besoin d'un rythme de vie... régulier, des repères, grâce à un rythme de vie régulier... ça comprends le respect de leur sommeil, de leur bien-être, tout ce qui par rapport à l'alimentation... à l'affection. Ces enfants-là ont quand même besoin de se sentir aimé, c'est la difficulté, mais moi je ne peux pas travailler sans ça... Je pense à XXXX qui ne voit pas ses parents, son besoin fondamental c'est de savoir qu'il est aimé quelque part... Et après il y a la scolarité, tout ce qui est du côté administratif. On va répondre à toutes ces choses. Sans le fait qu'ils ne soient pas bien et qu'ils ne se sentent pas reconnus, qu'ils ne se sentent pas aimés... aimé le mot est fort, mais... moi j'ai quand même envie de le dire. S'ils ne se sentent pas aimé, il leur manquera une base rassurante. C'est un besoin fondamental pour un enfant, de se sentir quelque'un quelque part. » (Professionnel 7)

Dans la vie quotidienne, le besoin d'affection des jeunes se verbalise moins qu'il ne se manifeste. Les professionnels expliquent avec exhaustivité et précision les différentes manières dont les jeunes viennent demander de l'affection :

« Ça dépend desquels, ça dépend de leur âge. Les plus petits, ils vont le manifester de manière très franche. Ils vont venir se mettre sur les genoux, ils vont venir se coller, mettre l'épaule. Pour le coucher, ils vont demander clairement de venir leur lire une histoire. Venir s'asseoir à côté d'eux. Certains vont demander un bisou, qu'on les borde. Les grands ça va plutôt passer par des demandes souvent concrètement veulent dire « occupe-toi de moi ». Soit par des demandes comme je disais tout à l'heure : de la bobologie, voilà j'ai ça, est-ce que tu peux prendre un rdv chez le médecin, m'accompagner tant qu'à faire. Ou alors, certains grands manifestent pour se plaindre qu'on était beaucoup avec des petits, vont faire n'importe quoi pour qu'on soit obligé de passer du temps avec eux. [...] Ça se manifeste aussi dans les moments de conflit où il y a des enjeux. On sent bien qu'il y a l'enjeu qui n'est pas si important que ça, mais ça peut prendre des proportions... qui ne sont pas du tout en rapport avec l'importance de l'enjeu. » (Professionnel 1)

« *Ils sont tous, mais différemment. Je pense qu'ils sont tous en demande d'affection. Certains ça peut être par un câlin, d'autre par un moment partagé, un moment d'échange, du shopping... Ils sont tous en demande d'affection.* » (Professionnel 2)

« *Ça peut être un besoin d'affection physique : ça peut être une demande de câlin, de bisou, de massage... et puis on peut avoir de la demande d'attention tout simplement, de la demande pas très adroite de passer du temps avec l'adulte.* » (Professionnel 3)

« *Certains jeunes verbalisent... ou non. Il faut du courage pour demander un câlin. Souvent le besoin d'affection est non verbal... on l'observe. Des attitudes comme des agitations..., attirer l'attention. Certains verbalisent la solitude, parle des parents...* » (Professionnel 4)

« *Les jeunes manifestent le besoin d'affection par les contacts physiques, les transgressions... ils cherchent à éprouver le lien de toutes les façons.* » (Professionnel 5)

Nous avons vu dans le premier chapitre de cette étude l'importance du besoin d'affection dans le développement des enfants tant d'un point de vue légal, psychologique et sociologique. Les jeunes et les professionnels du « Pavillon » considèrent le besoin d'affection des jeunes comme un besoin central et prioritaire, et ainsi confortent les orientations de la *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance*⁵³.

⁵³ *Op.cit.*

C) La nécessité de répondre au besoin d'affection

« Ça va au foyer, il y a assez d'amour... il y a ce qu'il faut au foyer. » (Jeunes 1)

« Je leur dis aussi « on tient à vous ». » (Professionnel 2)

De la même façon que pour le besoin d'affection des jeunes, pour présenter les réponses à ce besoin, je vais séparer l'examen des discours des jeunes et des professionnels. Je vais dans un premier temps aborder ce que disent les jeunes.

Pour échanger avec les jeunes sur les réponses à leur besoin d'affection, j'ai continué à utiliser avec eux le terme « aimer » qu'ils privilégient dans leurs discours.

De la même façon que pour le besoin d'affection, à la question « est-ce qu'ils se sentent aimés au foyer ? », la réponse est unanime auprès des jeunes.

« Oui je me sens aimé... par les éduc⁵⁴ au foyer. Quand on est aimé on vit mieux. [...] Les éducateurs ils ont de la gentillesse et de la tendresse. Je suis peut-être un peu moins triste de l'absence de ma grand-mère. » (Jeune 6)

« Au foyer ? Ça va ! Oui il y en a parce que les éduc, ils me veulent mon bien. Ça va au foyer, il y a assez d'amour... il y a ce qu'il faut au foyer. » (Jeune 1)

« Oui... par les éducateurs. Les éducateurs m'aiment bien. Il s'occupe de moi quand ça ne va pas, quand je suis énervé. Ils me défendent quand j'ai un problème avec les autres. » (Jeune 3)

« [Comment tu le sais ?] Je ne sais pas... l'impression de compter pour les éducateurs, d'être important pour eux. » (Jeunes 2)

Du côté des éducateurs, ils sont aussi unanimes et disent répondre à ce besoin d'affection.

⁵⁴ Les jeunes lorsque qu'ils parlent des « éduc » ne font pas la distinction entre les différentes professions qui les encadrent ; ils parlent aussi bien des éducateurs, que de la maîtresse de maison et des surveillants de nuit.

« A certains moments. Ça serait compliqué que ça ne soit pas le cas. La notion d'affection elle est là, présente... dans un métier qui se situe au cœur de la relation humaine, en particulier pour nous qui intervenons dans la vie du jeune, du lieu de vie avec une idée de la séparation avec sa cellule familiale, du milieu naturel, donc forcément la question de l'affection elle est là. Comment on travaille avec ça ? C'est intéressant de travailler avec cette notion, beaucoup plus que de l'annuler... ce positionnement, je le trouve stupide, ça n'a pas de sens... » (Professionnel 4)

« J'ai de l'émotion pour eux, je suis attaché, XXXX ça fait 5 ans... pour moi quelqu'un qui dit qu'il n'est pas attaché à XXXX alors que ça fait 5 ans qu'il travaille avec, ça n'est pas possible, moi j'y crois pas à ça. [...] Quand on fait ce métier on a forcément de l'affection pour les jeunes, c'est pas possible... j'ai du mal comprendre comment on peut faire. » (Professionnel 7)

Face à la détresse ou la souffrance des jeunes, ils nomment une sorte de convocation à devoir répondre à l'affection.

« Je me demande si on s'autorise ou si on n'a pas le choix. Je trouve qu'au Pavillon, on a des jeunes tellement dans la sollicitation, qui peuvent être tellement difficile à gérer au quotidien qu'on n'a pas d'autre choix, on a bien vu que ce qui fonctionnait avec ces jeunes pour les apaiser, pour leur permettre de faire des choses, d'aller au-delà des difficultés qu'ils peuvent montrer, c'est d'être super bienveillant avec eux, super valorisant, dans l'affectif, même au contact physique. Je pense à XXXX... il y a le fait de toucher un peu... des jeunes... il faut tellement développer d'effort en terme de démonstration affective... on passe par là. On n'a pas le choix si on veut aller au-delà de leur difficulté. » (Professionnels 1)

Comme nous avons pu voir dans le chapitre précédent, les jeunes accueillis dans les MECS sont pour beaucoup des jeunes au parcours de vie chaotique et qui ont souffert de maltraitances et d'abus. En situation de dépendance vis-à-vis de l'environnement, la souffrance et la fragilité des jeunes suscitent de la compassion chez les éducateurs.

D'après Jean-Jacques Rousseau⁵⁵, l'« homme à l'état de nature » possède le sentiment de « pitié ». Ce sentiment lui permet une identification à la souffrance de l'autre. Ressentir ce que l'autre peut ressentir permet de réguler le mal qu'on peut porter à autrui. La « pitié » constitue un sentiment naturel qui concourt à la préservation des espèces. Par leur souffrance, leur détresse, leur besoin d'affection, les jeunes convoquent les professionnels à leur venir en aide, à les soigner et à leur donner de l'affection afin qu'ils cessent de souffrir. « *La bienveillance et l'amitié même sont, à bien prendre, des productions d'une pitié constante, fixés sur un objet particulier : car désirer que quelqu'un ne souffre point, qu'est-ce autre chose que désirer qu'il soit heureux* »⁵⁶. Comme a pu me dire l'un des jeunes : « *oui il y en a (de l'affection) parce que les éduc, ils me veulent mon bien.* » (Jeune 1) Que nous pouvons entendre par une volonté des éducateurs à œuvrer pour que les jeunes cessent d'avoir mal et de souffrir. En effet la fragilité de l'autre nous convoque à prendre soin de lui. La « pitié » constitue ce premier réflexe humain face à la souffrance de l'autre qui nous rappelle notre propre capacité à souffrir. Les professionnels nomment qu'ils sont affectés par la souffrance des jeunes.

Toutefois, nous avons vu précédemment la violence que peut provoquer l'effet de réification de la pitié. « *Quand les gens savent que je vis en foyer, ils ont pitié de moi... c'est quoi cette pitié ? Moi j'en veux pas. J'ai l'impression d'être un bolos quand ils ont pitié. C'est eux qui font pitié !* » (Jeunes 3) Pour le distinguer de la pitié, Frédéric Gros⁵⁷ va parler d'un sentiment un peu plus élaboré : la « compassion ». L'étymologie renvoie au souffrir avec. La compassion a de commun avec la pitié cette capacité à s'émouvoir et ressentir la souffrance de l'autre, une capacité immédiate et naturelle, qui ne réclame aucun raisonnement. Mais face à la convocation à la souffrance de l'autre, la compassion pousse à agir. Elle réclame une réponse ; il ne s'agit plus que de souffrir avec, mais de prendre soin pour que cette souffrance s'apaise. La compassion constitue ce second mouvement humain face à la souffrance de l'autre qui nous pousse à prendre soin de celui qui souffre. Les professionnels nomment cette nécessité de devoir répondre à la souffrance des jeunes.

Dans les échanges avec les professionnels, ces derniers réfutent les termes de « pitié » et de « compassion ». Le premier parce qu'il renvoie à l'asymétrie des positions et le second

⁵⁵ Rousseau J.-J., *Dicours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, in Collection complète des œuvres, Genève, 1780-1789, vol.1

⁵⁶ *Ibid.*, p.30

⁵⁷ Gros F., « Le soin au cœur de l'éthique et l'éthique du soin », in Formarier M. (als), *Les concepts en sciences infirmiers*, Association de recherche en soins infirmiers, Hors collection, 2012, pp.108-110

pour sa connotation religieuse. Les professionnels vont parler plutôt de « bienveillance » et de « bientraitance », des termes plus technique, plus courant dans le vocabulaire professionnel. Pour l'heure ce qui est important de retenir ici, c'est que les professionnels nomment qu'ils sont affectables pour la souffrance des jeunes et qu'ils éprouvent une nécessité à devoir y répondre.

Le fonctionnement d'une MECS est basé sur le partage de la vie quotidienne. Cette vie quotidienne entraîne une proximité affective :

« Je partage le petit déj. avec eux, je partage de la vie quotidienne avec eux. Je pense que le quotidien fait amener l'affect. » (Professionnel 2)

« Oui justement, par ce contexte-là (la vie quotidienne) il y a une proximité qui... qui, enfin l'affect, ... la relation affective est forcément là. » (Professionnel 8)

Dans l'ensemble, les professionnels reconnaissent ouvertement développer une relation d'affection avec les jeunes. Toutefois, ils apportent une petite subtilité sur la manière dont ils répondent aux besoins d'affection :

« Ça pose question sur la manière dont on s'investit affectivement. » (Professionnel 1)

Nous voyons à travers les discours des jeunes et des professionnels que la vie dans une MECS est remplie d'affect et de relation affective.

Toutefois lorsque nous observons de plus près les discours tant au niveau du fond que de la forme, il existe des décalages dans certains détails. Par exemple, quand les jeunes emploient le mot aimer, les professionnels parlent de bienveillance, de relation de proximité et d'attention particulière. Quand les jeunes nomment que le foyer représente leur famille ou une seconde famille, les professionnels affirment qu'ils ne sont pas de la famille, mais qu'ils cherchent à favoriser un climat familial. La question qui me vient est de savoir si les uns et les autres parlent de la même chose et s'ils ont les mêmes attentes.

« Oui c'est vrai qu'ils m'aiment... je pense. Ils s'occupent de moi, ils m'aident..., mais ils font ça parce qu'ils sont payés, c'est leur boulot! Est-ce qu'il ferait ça gratuitement ? Je crois pas. » (Jeune 7)

Bien que la relation entre les jeunes et les professionnels s'inscrive autour des besoins des jeunes, dans une promiscuité physique et dans le cadre de la vie quotidienne, ils ne constituent ni une famille, ni un groupe d'appartenance choisi. La « Pavillon » constitue une forme d'être ensemble ou de vivre ensemble, sans réel point de repère dans les représentations collectives courantes, où les uns sont contraints par le placement et les autres effectuent leur travail.

« Parce qu'eux, ils disent beaucoup de chose sur eux, je pense que des fois, il ne voudrait même pas. Des fois on leur donne des trucs et hop on s'arrête... tu vois on a toujours notre casquette de professionnel... C'est le côté personnel, on n'a pas envie de tout mélanger. XXXXX elle me l'a déjà dit : « vous venez pour bosser, tu ne le ferais pas bénévolement ce que tu fais ». Ça questionne à fond. Je pense qu'elle veut dire : est-ce qu'on donnerait de notre temps personnel pour s'occuper d'elle. C'est difficile pour elle de se dire qu'ils le font avec moi parce qu'ils sont payés... est-ce qu'il le ferait sans être payé ? Est-ce qu'ils le font de bon cœur ? Je pense qu'ils se posent tous la question. » (Professionnel 2)

A bien écouter les jeunes et les éducateurs, si la relation affective est bien présente au « Pavillon », elle ne s'établit pas sans questionnement de part et d'autre. La relation affective constitue une nécessité dans le développement des jeunes comme nous avons pu le voir précédemment, elle constitue aussi une nécessité dans le vivre ensemble d'après les jeunes et les professionnels, et enfin, elle relève d'une nécessité pour les éducateurs face à la souffrance des jeunes. Cependant cette relation affective ne semble pas si simple, si naturelle.

Conclusion chapitre 2)

Les jeunes accueillis au « Pavillon », relevant de la protection de l'enfance, sont par définition en situations de fragilité et de dépendance. De par leur âge et leur séparation avec leurs parents, ils ont des besoins d'affection.

La relation affective relève d'une triple nécessité : la première relevant du développement de l'enfant, la seconde relative à une dimension juridico-politique, et la troisième constituée par la nécessité interne des professionnels engagés dans des relations avec des personnes vulnérables.

Nous pourrions penser, que le besoin d'affection étant reconnu par les jeunes et les professionnels, et que les professionnels admettant leur implication affective, qu'il n'y a pas de problématique concernant la relation affective entre les jeunes et les professionnels en MECS. En effet, d'après les jeunes et les professionnels, le besoin d'affection est bien au cœur de l'accompagnement éducatif. D'autant que les professionnels précisent que, dans le contexte de l'équipe du « Pavillon », ils s'autorisent entre eux à parler facilement des questions d'affection dans leur relation aux jeunes. Donc la relation affective relève aussi d'une pratique de l'équipe.

Le partage de la vie quotidienne et la vulnérabilité des jeunes semblent rendre la relation affective nécessaire dans le sens où elle ne peut se faire autrement. Toutefois, cette relation ne va pas sans questionnement. Les jeunes et les professionnels n'utilisent pas les mêmes mots pour parler de la relation affective. Les premiers parlent ouvertement d'aimer, les seconds de bienveillance et d'intérêt particulier. Lorsque les professionnels utilisent le mot aimer, c'est toujours avec beaucoup de précaution et d'hésitation.

Par ailleurs, au fil des entretiens avec les professionnels, même si la quasi-totalité d'entre eux nomment dispenser de l'affection aux jeunes, ils nomment tous des entraves dans la mise en œuvre de la relation affective.

Chapitre III) Les entraves à la relation affective

« On accompagne ces jeunes. Eux c'est leur lieu de vie. Nous on est au travail. »

(Professionnel 1)

Si la question de la relation affective ne semble pas poser de problème ni aux jeunes, ni aux éducateurs, à travers leurs discours, il est possible de constater que la mise en place de cette relation ne soit pas si simple, et il est aussi légitime de se demander si les attentes des uns et des autres soient au même niveau.

Dans le chapitre précédent, j'ai évoqué l'insistance des professionnels et des jeunes sur la revendication de la normalité. Toutefois la MECS, dans ses caractéristiques, est un lieu peu commun. Habituellement, là où le lieu de vie et le lieu de travail sont clairement distingués, la MECS constitue un télescopage entre ces deux lieux. Dans l'enchevêtrement complexe des deux mondes, les professionnels et les jeunes doivent composer avec des bribes de repères et de règles habituels.

Afin de découvrir et d'analyser ce qui pourraient constituer des entraves à la relation affective entre les professionnels et les jeunes, je vais tenter d'analyser la disjonction de la sphère privée et de la sphère publique dans une articulation entre l'éthique du care, l'évolution historique de la vie privée.

En MECS, les professionnels sont sur leur lieu de travail. Il exerce donc une activité professionnelle. Comme j'ai pu l'évoquer brièvement dans le premier chapitre, il existe un discours dominant qui disqualifie la dimension affective des professionnels. Je reviendrai plus longuement pour examiner en quoi ce discours dominant constitue une entrave à l'établissement de relation affective entre les professionnels et les jeunes.

Enfin, la MECS constitue le lieu de vie des jeunes accueillis. Dans le cadre d'une protection, ils sont séparés de leurs familles. Dans une dernière partie, je vais essayer d'exposer comment une certaine idéalisation de la famille suscite un défaut de légitimité auprès des professionnels à dispenser de l'affection aux jeunes placés.

A) La MECS, sur une frontière incertaine entre la sphère privée et la sphère publique

Lors des entretiens, tous les professionnels du « Pavillon » ont nommé ce qu'ils considèrent comme un paradoxe de départ : les jeunes sont sur leur lieu de vie et les professionnels sont sur leur lieu de travail. Là où traditionnellement, la frontière de la sphère privée et de la sphère publique distingue bien deux mondes, dans le cadre d'une MECS elle représente un lieu de collision entre ces deux mondes. Si les normes habituelles semblent permettre de réguler les relations interindividuelles dans les deux sphères et semblent permettre le passage de l'une à l'autre, pour les professionnels et les jeunes de MECS, cette situation atypique paraît brouiller les repères habituels.

En examinant le cahier de liaison de l'équipe, il est possible de constater que lors des conflits entre un jeune et un professionnel, les arguments récurrents de la part des jeunes sont le plus souvent de deux ordres. Le premier, de loin le plus fréquent, renvoie à absence de filiation biologique du type « *tu n'es pas ma mère* » ou « *tu n'es pas mon père* ». Le second, très fréquent aussi, réifie le professionnel à son statut professionnel : « *Qu'est-ce que ça peut te foutre ? Qu'est-ce que t'en as à faire (de moi) ? Tu fais juste ton boulot !* » Du côté des jeunes, il est possible de remarquer qu'il existe une forte tension sur la dimension professionnelle des adultes qui les accompagnent.

Dans le *Nouveau manuel de sociologie*⁵⁸, il est défini que la double fonction de la sociologie consiste en la compréhension de la constitution des normes et en l'analyse des problèmes que ces derniers posent. « *Pour y parvenir, le sociologue est conduit à retracer la généalogie des normes* »⁵⁹, donc d'établir une dimension historique. D'autre part, « *les normes savantes ne sont pas si indépendantes de visions morales ou éthique ; elles peuvent même servir de justification à ces derniers.* »⁶⁰

En ce sens, afin d'expliquer comment la question de la frontière de la sphère privée et de la sphère publique constitue un obstacle à l'établissement de la relation affective, je m'appuierai dans un premier temps sur les arguments de l'éthique du *care* pour démontrer cette séparation entre la sphère du privée et la sphère du publique. Dans un second temps,

⁵⁸ De Singly F., Giraud C., Martin O., *Nouveau manuel de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2010

⁵⁹ *Ibid.*, p.69

⁶⁰ *Ibid.*

j'apporterai un éclairage historique de la disjonction de ces deux sphères et de la distinction de la vie privée et du travail professionnel.

A-1) L'émergence de la sphère privée et de la sphère publique : le cloisonnement de la raison et des sentiments

Pour comprendre l'émergence de la distinction entre la sphère privée et de la sphère publique, je vais principalement m'appuyer sur les théories de l'éthique du *care* de Joan Tronto. Dans son ouvrage « *Un monde vulnérable* »⁶¹, elle consacre un chapitre sur la « *Morale universaliste et (les) sentiments moraux* »⁶².

Pour Tronto, la conception de la morale universaliste kantienne s'appuie sur la raison humaine, « *sous forme de principes universels, abstraits et formels* »⁶³. Elle dénombre l'existence de plusieurs formes de théories morales, notamment les théories morales contextuelles qui mobilisent « davantage que la présentation de règles morales et l'exigence que les humains utilisent leur raison pour comprendre et appliquer ces règles »⁶⁴.

Toujours d'après Tronto, cette conception morale kantienne centrée sur la raison et la rationalité va se développer et se généraliser à partir de la fin du XVIIIe siècle en Occident de l'ouest au détriment d'autres théories morales, par exemple celles basées sur les sentiments moraux des philosophes écossais (Hutcheson, Hume, Smith).

Pour ma part, je rajouterai aussi les théories morales rousseauistes. Bien que nous percevions une influence de Rousseau dans la philosophie de Kant, notamment dans la question de la volonté et de l'universalité, il apparaît que, là où subsistait encore la notion de sentiments moraux chez Rousseau avec la « pitié »⁶⁵ ou la compassion, la philosophie de Kant opère un tournant décisif en adoptant un point de vue purement moral et universaliste avec des notions telle que le devoir et le respect.

⁶¹ Tronto J., *Un monde vulnérable, pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009, 239p.

⁶² *Ibid.*, p.55-94

⁶³ *Ibid.*, p.57

⁶⁴ *Ibid.*, p.57

⁶⁵ Rousseau J.-J., *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, in Collection complète des œuvres, Genève, 1780-1789, vol. 1, in-4°

Fabienne Brugère, dans son ouvrage *l'Éthique du Care*⁶⁶ revient sur la critique de Joan Tronto à l'égard de la philosophie de la morale kantienne⁶⁷. En effet, pour cette dernière, la morale kantienne a créé une ligne de partage radical entre les relations humaines basées sur la rationalité qui relèverait de la sphère publique et celles basées sur les sentiments moraux reléguées à la sphère privée. « Ainsi, la morale ne permet plus de rencontrer les autres dans une vie sociale vouée à l'échange bienveillant. Elle s'enferme dans une considération sur la justification des conduites morales». ⁶⁸ En ce sens, dans le cadre de la sphère publique, les sentiments moraux laissent la place exclusive aux jugements moraux. Il s'agit désormais de contrôler et de réguler le lien social à travers des jugements moraux distancés et désintéressés.

Brugère note que Tronto relève une disjonction entre les activités relevant de la morale universelle et celle de la vie quotidienne. A travers l'éthique du care, nous assistons à une véritable remise en question de la philosophie morale qui « exclut toute solution de continuité entre les activités relevant de la morale universelle et celles qui sont renvoyées à la vie quotidienne »⁶⁹. Je compléterai que cette disjonction ne se limite pas aux différents espaces, mais qui par leurs extensions en termes de comportements différenciés à adopter selon que l'individu soit dans la sphère publique ou privée, elle s'impose aussi aux individus.

Les sentiments moraux deviennent alors une affaire privée et doivent être circonscrits à la sphère privée, voire à l'intime. En effet il est facile de constater que nous exprimons nos sentiments et nos états d'âme exclusivement dans le cadre familial ou amical. En milieu professionnel, un individu qui ferait part de ses sentiments ou émotions serait immédiatement perçu comme un émotif, comme quelqu'un qui ne sait pas faire la part des choses entre son travail et sa vie privée.

⁶⁶ Brugère F., *Éthique du Care*, PUF, Paris, 2011

⁶⁷ *Ibid.*, chapitre II, section III, pp.58-61

⁶⁸ *Ibid.*, p.60

⁶⁹ *Ibid.*, p.61

A-2) L'évolution historique de la frontière de la vie privée et du travail professionnel

Dans *Histoire de la vie privée*⁷⁰, les historiens restituent la longue évolution qui donne forme à la distinction entre la vie privée et la vie publique. Au fil des siècles, par sa transformation, la vie privée constitue l'univers des sentiments. A l'instar de *l'éthique du care*, l'historienne Michelle Perrot, dans le tome 4 de *l'Histoire de la vie privée*, confirme d'un point de vue historique que « le XVIIIe siècle avait affiné la distinction du public et du privé »⁷¹ et que la Révolution française renforce la délimitation de la sphère publique et de la sphère privée.

Antoine Prost, dans le tome 5 de *l'Histoire de la vie privée*, commence par nommer que la question de la vie privée s'inscrit dans le mouvement de l'activité humaine entre la sphère du privé et la sphère du public et précise que « *la vie privée n'a de sens que par rapport à la vie publique* »⁷².

Au-delà de la distinction opérée par la morale universelle à la fin du XVIIIe siècle étudiée dans la partie précédente, à partir du chapitre *Frontières et espaces du privé*⁷³ du tome 5 de *l'Histoire de la vie privée*, nous allons tenter de comprendre l'évolution de la distinction entre vie privée et vie publique compartimentées par l'évolution de la famille et du travail professionnel au courant du XXe siècle.

D'après Prost, pour la bourgeoisie, le « *mur du privé* », constitué par les murs du domicile, sépare l'espace de la vie privée de celui de la vie publique, et correspond avec l'espace de la vie familiale. Cette séparation entre la vie familiale et la vie publique est organisée par la prescription des réseaux de normes distinctes en fonction de chaque espace.

Si cet évolution est réservée dans un premier temps à la bourgeoisie, « ... le XXe siècle verrait la lente généralisation à l'ensemble de la population d'une organisation de l'existence où s'opposent deux domaines bien distincts : le public et le privé »⁷⁴.

⁷⁰ Ariès P. et Duby G. (Eds), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1999, 5 tomes

⁷¹ Perrot M., in Ariès P. et Duby G. (Eds), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1999, tome 4, p.15

⁷² Prost A., in Ariès P. et Duby G. (Eds), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1999, tome 5, p.15

⁷³ *Ibid.*, p.13-132

⁷⁴ *Ibid.*, p.17

Tout au long du XXe siècle, l'accentuation de la séparation du lieu de travail et du lieu de la vie privée va renforcer la « privatisation de la famille »⁷⁵. En effet, la famille va perdre les fonctions publiques et se consacrer uniquement à ses fonctions privées. Pour Prost, il y aura un accroissement de la distinction de la sphère publique et de la sphère privée jusqu'à nos jours.

Dans ces distinctions des sphères privée et publiques, et des vies familiales et publiques, la circonscription des sentiments dans la sphère privée indique donc la circonscription des sentiments à la vie familiale. Ainsi, la question des sentiments devient une affaire de la vie familiale.

Dans « l'évolution symétrique »⁷⁶ au développement de la dimension de la sphère privée et de la famille, le travail se déplace de la sphère privée vers la sphère publique à travers le mouvement de séparation et de spécialisation des espaces (où le lieu de travail se distingue du lieu de la vie familiale) et de la différenciation des normes du travail vers la contractualisation. Plus le travail s'inscrit dans le statut juridique, plus il devient une activité publique qui s'inscrit dans un temps et dans un espace précis.

Au fil de son évolution dans la sphère publique, l'univers du travail se bureaucratise en s'organisant autour de normes fonctionnelles et impersonnelles. « L'engagement personnel dans le travail est ainsi strictement limité : la vraie vie c'est la vie privée. »⁷⁷

A-Conclusion)

« Lieu de vie pour les uns, lieu de travail pour les autres », derrière cette affirmation des professionnels, se cache un enchevêtrement complexe de deux mondes, qui dans l'ordre établi sont en principe complètement distincts. Ainsi à travers cette disjonction entre la sphère privée et la sphère publique, du lieu de vie familiale et celui du travail professionnel, avec des règles différentes dans chacune d'elle, les jeunes et les professionnels des MECS se retrouvent dans un espace mal défini et avec des normes qui rentrent parfois dans des

⁷⁵ *Ibid.*, p.53

⁷⁶ *Ibid.*, p.53

⁷⁷ *Ibid.*, p.109

résonnances contradictoires. Pour les professionnels des MECS, trouver des repères pour pouvoir se situer dans l'entre-deux de ces zones flottantes ne semble pas simple.

« Je partage des moments de ma vie (privée) avec les jeunes, mais je n'ai jamais emmené mon fils ici, tu vois, et je ne voudrais pas l'emmener ici. C'est ma petite bulle. Je ne voudrais pas que les jeunes sachent où j'habite. Et je ne donne pas mon numéro. Par exemple quand j'ai contacté les jeunes par Facebook, il y en a une qui m'a demandé en ami et j'ai pas accepté, j'ai expliqué... ce sont mes limites à moi. Autant je peux partager, mais quand c'est pour passer du côté réel, ça s'arrête là. Et franchement, je me mets à la place d'un jeune et je serai assez frustré. Parce qu'eux ils disent beaucoup de chose sur eux, je pense que des fois, ils ne voudraient même pas. Des fois on leur donne des trucs et hop on s'arrête... tu vois on a toujours notre casquette de professionnel... C'est le côté personnel, on n'a pas envie de tout mélanger. XXXX, elle me l'a déjà dit : « vous venez pour bosser, tu ne le ferais pas bénévolement ce que tu fais ». Ça questionne à fond. Je pense qu'elle veut dire : est-ce qu'on donnerait de notre temps personnel pour s'occuper d'elle. C'est difficile pour elle de se dire qu'ils le font avec moi parce qu'ils sont payés... est-ce qu'il le ferait sans être payé ? Est-ce qu'ils le font de bon cœur ? Je pense qu'ils se posent tous la question. Et en même temps certains se créent leur petite bulle. Par exemple XXXX, il n'aime pas trop qu'on rentre dans sa chambre, c'est son univers. Eux aussi ils mettent de la distance envers nous. Mais ils donnent plus qu'on donne. » (Professionnel 2)

B) L'Ethos professionnel et la question de la distance éducative

Comme nous venons de le voir, les professionnels sont sur leur lieu de travail. Ce travail s'inscrit dans l'*ethos* professionnel de l'éducation spécialisée.

L'un des obstacles qui est unanimement nommé par les professionnels du « Pavillon » dans l'établissement de la relation affective avec les jeunes, parfois avec un sentiment de colère, le plus souvent avec une sorte de rancune, réside dans la notion de « distance éducative » prôné par le discours dominant dans la profession.

« Ce dont je me rappelle c'est qu'on abordait la question de la distance. Je pense que c'est le même sujet (que la relation affective), mais pas avec les mêmes mots. Je me souviens plus qu'on nous parlait beaucoup de la distance et on comprenait que ça avait un lien avec l'affectif. C'était faire attention à ne pas être trop dans l'affect avec les usagers. Faites attention à avoir la bonne distance, ne pas être trop impliqué dans une situation, savoir prendre du recul. D'abord d'une part pour se protéger, d'une autre part pour avoir un regard plus lucide sur la situation et apporter des réponses plus adaptées que si on était impliqué émotionnellement. [...] Je pense que quand on sort de l'école avec ce discours-là, on est trop dans la distance quand on est jeune éducateur. On nous dit de faire attention à ne pas être trop impliqué, on n'est déjà pas très sûr de soi, dans notre identité professionnelle, et donc, en plus il y a la question de l'autorité qui vient se rajouter à ça, il y a des postures qui ne sont pas simples quand on est jeune éducateur, et qui sont liées à mon avis... qu'on se protège : on a peur de se faire embarquer... c'est un peu dommage. Quand les gens commencent à gagner en confiance au niveau de leur identité professionnelle, il se lâche plus, ils sont plus eux-mêmes, ils font moins attention à cette question de la distance, et c'est là qu'en général c'est plus simple dans la relation avec les jeunes, en tout cas dans le secteur de la protection de l'Enfance. [...] Ce que j'ai retenu : il fallait faire attention à cette distance. Ça vaudrait le coup dans les formations à encourager mine de rien de rappeler que c'est un métier de relation humaine, même s'il faut faire attention à ce qui est professionnel et pas professionnel. Ok on est professionnel, mais ils font partis de notre vie et on fait partie de la leur. On ne peut pas y couper. [...] C'est la menace qui était brandie lorsqu'on parlait de la distance à l'école. Mais je ne dis pas que c'est ce que j'ai ressenti. Je pense que c'est ce que peuvent craindre certaines personnes qui savent qu'ils sont très à fleur de peau, très facilement impliqués dans les relations... ce qui n'est pas mon cas. » (Professionnel 1)

Si la question de la relation affective est assez peu abordée chez les professionnels, la notion de la distance éducative, quant à elle est omniprésente. Lorsque j'effectue des entretiens d'emploi, la totalité des candidats sont capables de me parler longuement de façon approfondie du cadre éducatif ou de l'autorité. Lorsque je les interroge sur la relation affective, ils sont pour la plupart très désarçonnés et tentent de faire glisser l'échange vers la question de la distance éducative.

Anthony Endean⁷⁸, après une centaine d'entretiens avec des travailleurs sociaux, arrive au constat d'un malaise des professionnels à évoquer leurs émotions au travail. Ils cherchent le plus souvent à éluder la question en renvoyant le manque de sérieux ou de scientificité des émotions. Endean perçoit un « mécanisme de défense devant un thème potentiellement gênant : une attitude indiquant soit le rejet, soit la non-prise en compte professionnelle de l'aspect affectif. »⁷⁹

Aussi il me paraît important de nous interroger sur ce malaise des travailleurs sociaux lorsqu'il s'agit de parler de la dimension affective. Dans un premier temps, j'examinerai le discours sur la relation éducative relayé en formation de travailleurs sociaux. Dans un deuxième temps, je tenterai d'analyser la construction de la notion de la « bonne distance » dans l'éducation spécialisée. Enfin, je reviendrai sur les discours des professionnels de terrain sur cette question de la distance.

B-1) Le discours dominant sur la distance éducative en formation

Pour bon nombre de professionnels, les émotions et les sentiments représentent, une gêne, une nuisance ou un danger dans leurs exercices professionnels. La prise de distance avec les dimensions affectives pour rester objectif et éviter d'être aspiré dans la relation au public est très présente dès la formation.

« L'affection, moi c'était une question qui m'intéressait et j'ai bien compris que ce n'était pas quelque chose à mettre en avant pour être sûr d'avoir son diplôme simplement. On pouvait le faire, mais c'était une question qui interroge justement, du coup il fallait la prendre avec des pincettes. [...] (Vous en parliez quand même ?) Non, on nous parlait de la juste distance, de la bonne distance, en nous disant que la distance ce n'est pas forcément de l'éloignement, ça peut être aussi de la proximité. On en parle, mais on parle de la question affective, mais on parle de comment on doit intervenir dans une bonne distance éducative avec le jeune pour ne pas tout confondre. Mais je trouve que ça

⁷⁸ Endean A., « Au cœur du travail social, l'affectivité chez les professionnels du social entre négociation et négation », *Le sujet dans la cité*, 2010/1 (n°1), p.182-191

⁷⁹ *Ibid.*, p.186

manque réellement. Moi quand j'ai voulu en parler dans mes écrits, ça posait question à mes formateurs qui étaient dans un sens d'accord avec moi, mais eux voyaient clairement la demande du diplôme, de l'oral, et qui avait peur que ça soit casse gueule pour moi... donc ça reste... et puis en analyse de pratique quand on pouvait ramener quelque chose de cet ordre, on nous disait de faire attention avec ça. « La bonne distance » surtout faites attention. » (Professionnel 3)

« J'ai le souvenir qu'elle (la relation affective) a toujours été abordée en tant que question... Pas beaucoup le souvenir qu'elle a été abordée comme objet d'étude... sous l'angle : attention ! Sous l'angle, beaucoup, de la distance, véhiculée par les formateurs..., surtout par les formateurs, il y avait une attention particulière à interpeller les étudiants sur la question de la distance, de ne pas trop s'investir... d'être très prudent avec cette notion d'affectif... » (Professionnel 4)

Les professionnels sont conditionnés dès la formation à percevoir la dimension relationnelle comme menaçante ou risquée et dont il faudrait s'en protéger. Selon Dominique Depenne, « l'idéologie de la « mise à distance » désigne l'Autre comme un danger. »⁸⁰ En effet, au cours des échanges avec les professionnels du « Pavillon », bien qu'ils affirment tous leur affranchissement avec cette idéologie de la distance, ils utilisent néanmoins des termes comme « se blinder », « se faire une armure », « être bien armé », « avoir une carapace », i.e. des termes à connotation guerrière et défensive, pour parler de la relation aux jeunes, suggérant ainsi tout le poids de normes invisibles qui se sont immiscées insidieusement dans leur perception de la relation éducative. D'après Endean, « la représentation globale qui émane de ce sous-groupe (une catégorie de professionnels interrogés) est celle du professionnel « blindé », ne s'autorisant aucun état de faiblesse... »⁸¹

La dimension affective est nommée comme un danger dans le cadre de la formation sans pour autant être « abordée comme objet d'étude » (Professionnel 4). Cette dimension, n'étant donc pas étudiée, demeure finalement une notion nébuleuse. Il n'est donc pas inimaginable de penser que cette dimension s'ancre profondément comme une sensation de menace dans les imaginaires des étudiants. Ainsi il n'est pas étonnant que bon nombre de professionnels sortants de formation puissent éprouver un certain malaise, voire de la paralysie, dans les situations affectives.

⁸⁰ Depenne D., *Distance et proximité en travail social, les enjeux de la relation d'accompagnement*, Montrouge, ESF, 2017

⁸¹ *Art.cit.*, p.187

« L'affectif... ça m'a beaucoup interrogé. En formation c'était quelque chose d'un peu tabou...par exemple prendre un enfant dans les bras, c'est difficile d'en parler en formation. On nous dit qu'il faut prendre de la distance par rapport à la dimension affective. Tout au début, quand j'ai commencé... j'ai été confronté à une situation... il y avait un enfant très triste, je voulais le prendre dans mes bras...j'avais envie, l'enfant avait besoin qu'on le prenne dans les bras... mais je n'ai pas pu le faire. C'est ma collègue qui était à côté qui l'a fait. Aujourd'hui, je n'hésiterai pas à le prendre dans les bras... mais à l'époque, avec cette question de la distance, je me suis dit ce n'est pas professionnel... j'étais mal à l'aise. Le fait d'être confronté à des moments de grande difficulté, à de la vulnérabilité, je n'ai pas pu faire autrement... L'affectif était abordé en terme de distance... je pense que la distance quand elle dérive c'est une forme de maltraitance. Il y a des enjeux compliqués..., on essaie de se protéger. Au niveau de la société... c'est compliqué d'avoir des affects avec des enfants qui ne sont pas les nôtres. »
(Professionnel 6)

B-2) La construction de la notion de « bonne distance »

Nous venons de voir comment la dimension affective était considérée comme un danger dans le discours dominant en formation de travail social. Avant de poursuivre sur le discours des professionnels, il me paraît important de revenir sur les concepts clés de la distance dans le travail social. D'abord, j'aborderai la notion de « distanciation » chez Norbert Elias. Ensuite, je parlerai du « dilemme du Hérisson » pour décrire la distance relationnelle.

Nathalie Heinich, dans *La sociologie de Norbert Elias*⁸², décrit la fonction d'« autocontrôle des émotions » tirée d'*Engagement et Distanciation*⁸³. Lorsqu'une personne en dit plus sur lui que sur l'objet dont il parle, il est possible de considérer qu'elle est engagée ou impliquée dans la situation qu'elle forme avec l'objet. A partir du moment où la personne commence à en dire plus sur l'objet que sur lui-même, elle opère une distanciation.

⁸² Heinich N., *La sociologie de Norbert Elias*, Montrouge, La Découverte, coll. Repères, 125p.

⁸³ Elias Norbert, *Engagement et Disatanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993

Pour Heinich, « *la notion d'engagement mesure le degré auquel une personne est affectée – intéressée, émue, touchée – par le monde extérieur, que celui-ci se manifeste à elle sous la forme d'un être vivant (humain ou animal), d'un objet (une œuvre d'art), d'un phénomène social (une manifestation) ou naturel (un orage).* »⁸⁴ Il existe un rapport entre distanciation et capacité à agir : la distanciation conduit à un meilleur raisonnement, qui à son tour permet une meilleure action. A l'inverse, plus une personne est envahie par ses émotions, plus elle risque un effet de sidération qui va diminuer l'aptitude à réfléchir, et donc par la suite qui va réduire ou annuler la capacité à agir. « *C'est l'« autocontrôle des émotions » qui permet à l'individu le contrôle (relatif) du monde extérieur.* »⁸⁵ L'« autocontrôle des émotions » permet donc d'agir de manière rationnelle et de maîtriser les situations de danger.

A travers le concept d'« autocontrôle des émotions » d'Elias, nous avons l'idée de gérer ses émotions afin de maintenir un niveau de lucidité suffisante pour pouvoir agir de la meilleure façon dans une situation donnée. Précédemment nous avons vu que le discours véhiculé pendant la formation ne se portait pas sur des situations de danger, mais associait les « émotions » et le « danger ». Les émotions, ne faisant pas l'objet de discussion, finissent par représenter elles-mêmes le danger ; il ne s'agit plus de gérer ou de contrôler les émotions mais de l'évacuer. Finalement, ce qui au départ constituait un conseil judicieux dans le maintien de la lucidité se transforme en une injonction paralysante : « *attention !* » A l'image du professionnel 6 qui se retrouve sans réaction confronté à l'effet de dissociation entre ce que ses émotions lui suggèrent (prendre l'enfant dans ses bras) et ce que le discours de formation prône (distance par rapport à la dimension affective).

L'une des notions les plus récurrentes⁸⁶ sur la « bonne distance » en éducation spécialisée est constituée par le « dilemme des porcs-épics ». D'abord élaboré par Schopenhauer, puis repris par Freud, ce dilemme expose la tension entre le besoin de relation sociale des individus et leur besoin à l'intimité. Afin de mieux cerner cette notion revenons un instant sur « *la parabole des porcs-épics* » de Schopenhauer.

« *Par une froide journée d'hiver un troupeau de porcs-épics s'était mis en groupe serré pour se garantir mutuellement contre la gelée par leur propre chaleur. Mais tout aussitôt ils ressentirent les atteintes de leurs piquants, ce qui les fit s'écarter les uns des autres. Quand le*

⁸⁴ *Op. cit.*, p.29-30

⁸⁵ *Ibid.*, p.30

⁸⁶ Le « dilemme des porcs-épics » est la notion qui revient le plus souvent dans la littérature de l'éducation spécialisée au sujet de la relation éducative : Lemay, Rouzel, Roquefort, Dorme... Cette notion est l'une des plus connues et utilisées chez les travailleurs sociaux.

besoin de se réchauffer les eut rapprochés de nouveau, le même inconvénient se renouvela, de sorte qu'ils étaient ballottés de çà et de là entre les deux maux jusqu'à ce qu'ils eussent fini par trouver une distance moyenne qui leur rendît la situation supportable. Ainsi, le besoin de société, né du vide et de la monotonie de leur vie intérieure, pousse les hommes les uns vers les autres ; mais leurs nombreuses manières d'être antipathiques et leurs insupportables défauts les dispersent de nouveau. La distance moyenne qu'ils finissent par découvrir et à laquelle la vie en commun devient possible, c'est la politesse et les belles manières. En Angleterre on crie à celui qui ne se tient pas à cette distance : Keep your distance ! Par ce moyen le besoin de se réchauffer n'est, à la vérité, satisfait qu'à moitié, mais, en revanche, on ne ressent pas la blessure des piquants. Cependant celui qui possède assez de chaleur intérieure préfère rester en dehors de la société pour ne pas éprouver de désagréments, ni en causer. »⁸⁷

A travers ce « dilemme des porcs-épics », nous trouvons une dialectique entre le besoin de proximité des individus et leur besoin de distance pour vivre en société, et donc la nécessité de trouver la bonne distance entre proximité et distance. L'analogie à l'intimité comme espace personnel et fragile rappelle l'exigence de protection mutuelle dans la relation interpersonnelle. Une distance est essentielle pour permettre à l'autre d'avoir de l'espace pour pouvoir déployer son individualité. D'autre part, la notion de « droit à l'intimité »⁸⁸ renforce cette idée de distanciation entre les travailleurs sociaux et les personnes accompagnées. Hormis la conception de danger vue plus haut, la question de la distance relève aussi d'une dimension éthique.

Malgré tout, il est à remarquer que la question de la « bonne distance » se focalise sur l'effet de distanciation dans le milieu de l'éducation spécialisée. Si nous regardons attentivement la parabole de Schopenhauer, il est aussi évoqué le besoin de proximité à l'autre, laissant suggérer le besoin de « chaleur humaine », de relation affective. Ces dernières années, des auteurs comme Depenne⁸⁹, tente de renverser le paradigme de la distance éducative en parlant de la « bonne proximité ». Cependant, à l'heure actuelle, la conception de la distanciation demeure la plus répandue auprès des professionnels et dans le discours en formation de travail social. Donc à l'idée de trouver une bonne distance entre le trop proche et

⁸⁷ Schopenhauer A., *Parerga et Paralipomena*, §396, in <https://www.schopenhauer.fr/fragments/porcs-epics.html>

⁸⁸ Loi du 2 janvier 2002 de rénovation d'action sociale

⁸⁹ *Op. cit.*

le trop éloigné, il ne reste plus que la notion de devoir s'éloigner pour maintenir sa posture professionnelle.

Aussi, par la « *distanciation* » éliásienne et la « *parabole des porcs-épics* » schopenhauerienne, entre maîtrise de soi et respect de l'intimité, nous pouvons voir comment a pu se construire la notion de « bonne distance » basée sur l'effort de distanciation au détriment du besoin de proximité et de la relation humaine. Pour conclure ce paragraphe, je rappellerai les propos déjà cités : « *Ça vaudrait le coup dans les formations à encourager mine de rien de rappeler que c'est un métier de relation humaine, même s'il faut faire attention à ce qui est professionnel et pas professionnel. Ok on est professionnel, mais ils font partis de notre vie et on fait partie de la leur. On ne peut pas y couper.* » (Professionnel 1)

B-3) Le discours des professionnels de terrain sur la distance éducative

Jean-Frédéric Dumont dans son article « Émotions et relation éducative »⁹⁰, explique que dans le milieu de l'éducation spécialisée, pour les professionnels, la notion de professionnalisme s'oppose fréquemment à celle de la dimension affective. Les termes comme « empathie » ou « neutralité » renvoient au besoin d'objectivité dans la relation aux personnes accompagnées. Une des qualités professionnelles est caractérisée par la capacité du professionnel à évincer sa dimension affective au bénéfice d'une posture désaffectivée. En somme, l'éducateur modèle est « un technicien de la relation capable de mettre de côté son implication affective. »⁹¹

Catherine Lenzi et Bernard Pény dans leur rapport de recherche pour le compte de la Mission de recherche Droit et Justice⁹², relève la disqualification des émotions dans les institutions éducatives. Après une centaine d'entretiens auprès de travailleurs sociaux, ils repèrent une forme organisationnelle qui cherche à contrôler les émotions. « *Dans le champs du travail social et de l'action éducative, les règles prescrites en la matière sont celles de la*

⁹⁰ Dumont J-F., « Émotions et relation éducative », *Empan* 2010/4 (n° 80), p. 150-156

⁹¹ *Ibid.*, p.150

⁹² Lenzi C. et Pény B. (dir.), *L'ordre éducatif recomposé. De l'art de la prudence dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice*, Rapport final, Décembre 2015

« *bonne distance* » ou de la « *neutralité affective* ». »⁹³ Dans l'ensemble, il apparaît que la dimension affective pose problème et que « *l'ethos professionnel (est) construit sur un contrôle des émotions.* »⁹⁴

D'après ce rapport, l'intériorisation de la notion de distance affective est plus profonde que la simple influence de la formation ; elle traverse et s'enracine dans un champ social antérieur et plus vaste que celui du travail social. En effet, comme nous avons pu le voir au début de ce chapitre, la disjonction entre la sphère privée et la sphère publique crée une opposition entre le personnel et le professionnel. Au nom de cette opposition, les institutions et les professionnels délégitiment la dimension affective des travailleurs sociaux au profit d'une technicisation de la relation éducative et d'une maîtrise des affects. Pour éviter tout risque de dérive personnelle et affirmer une forme de professionnalité, il s'agit de borner l'intervention et la relation par des limites. « Les limites pour les intervenants à ne pas franchir dans l'engagement affectif et émotionnel sont souvent matérialisées par le domicile. [...] Dès lors, tout se passe comme si le domicile incarnait à lui seul les frontières à ne pas franchir entre l'espace privé (espace de vie privée et personnel) et l'espace public (espace professionnel). »⁹⁵

« (*Quelles sont tes limites ?*) *Des limites ? Hum... par exemple de ne pas inviter les jeunes chez soi, de ne pas donner son numéro de portable... . On prévient aussi. Par exemple ne pas présenter ses enfants aux jeunes du foyer.* » (Professionnel 2)

« (*Quelles sont tes limites ?*) *Mes limites ? Le travail c'est le travail, je n'emmènerai pas le travail à l'extérieur.* » (Professionnel 7)

Pour ma part, suite aux entretiens avec les professionnels du « Pavillon », je rajouterai, que dans la dimension de limites personnelles, qu'il existe d'autres limites que celles matérialisées par le domicile : des limites intrinsèques à chaque professionnel. Par exemple, en fonction du vécu personnel, tous les professionnels n'ont pas la même aisance avec le contact physique et la représentation qu'il peut susciter.

« *La question de la limite se joue par exemple dans la relation physique. [...] Les demandes affectives, très régulières, de câlins, de physiques, c'est quelque chose à laquelle je ne vais pas chercher à répondre, ou ponctuellement... je trouve que c'est*

⁹³ *Ibid.*, p.241

⁹⁴ *Ibid.*, p.241

⁹⁵ *Ibid.*, p.243

important d'avoir une limite à certain moment. Parce qu'on n'a pas tous le même rapport au toucher... » (Professionnel 4)

« Je vois que les autres éducateurs font la bise au jeune... je me pose la question s'il faut faire la bise ou serrer la main. Moi je suis plus à l'aise à serrer la main... la bise... je n'ai jamais eu cette pratique. » (Professionnel 5)

« Je suis moins à l'aise avec les filles... je ne sais pas, ça me bloque. Je ne le ferai pas si naturellement... Au niveau des limites... ne pas me forcer, je ne me force pas. Il faut connaître le jeune suffisamment ; un câlin ça se partage. » (Professionnel 6)

« Par contre je peux comprendre que les éducateurs aient besoin de se mettre à distance de cette proximité physique pour ne pas être mis en difficulté. XXXX par exemple il me disait qu'avec certaines jeunes filles... il sait... il peut se protéger... se protéger d'accusation, c'était surtout ce registre. » (Professionnel 9)

Le corps représente un lieu d'intimité matériellement visible et socialement admis. La possibilité d'effraction de cette limite de l'intimité physique constitue aussi une menace et une violence à l'égard du travailleur social.

Finalement, au-delà des normes sociales de la sphère publique et du discours dominant du monde du travail social, il existe aussi des limites personnelles propres à chaque professionnel. A partir des valeurs sociales, professionnelles et personnelles de chaque professionnel, nous percevons des règles intégrées qui créent des automatismes de rejet ou de distanciation de la dimension affective dans l'activité du travail social.

B-Conclusion)

Dans le monde de l'éducation spécialisée, nous avons vu qu'il y avait une valorisation du professionnel technicien débarrassé de ses affects. Nous avons aussi relevé la disqualification de la dimension affective par les institutions et les professionnels. Et enfin nous avons vu comment les limites personnelles pouvaient agir sur la dimension affective des professionnels. A partir de la distinction entre la vie personnelle et l'activité professionnelle, il est possible de

constater que de nombreuses règles intériorisées entraînent un déni de reconnaissance de l'implication affective des professionnels. Ainsi, il semble bien difficile pour les professionnels de penser, de verbaliser et de mettre au travail la dimension affective. Dans ce contexte, il paraît difficile d'imaginer cette dernière comme une compétence professionnelle.

C) La MECS, le lieu de vie à la vie familiale pour les jeunes

Nous venons de voir que la MECS était le lieu de travail des professionnels. Mais la MECS constitue aussi le lieu de vie des jeunes. Dans la première partie de ce chapitre, nous avons expliqué d'un point de vue historique l'association entre « lieu de vie » et « vie familiale ». L'ensemble des jeunes interrogés associe une dimension familiale à la vie au « Pavillon ».

« ...comme au foyer, c'est ma deuxième famille. » (Jeune 6)

« Le foyer... c'est comme une famille... il faut être aimé. » (Jeune 1)

A présent, nous allons tenter de voir comment la dimension familiale et une certaine idéologie de la famille peuvent constituer des entraves à la relation affective entre les professionnels et les jeunes. Tout d'abord, je vais chercher à décrire la construction de la valeur famille et son idéalisation. Ensuite, je vais présenter les conséquences liées à cette idéalisation.

C-1) La construction politico-sociale de la valeur famille et son idéalisation

Pour le Petit Robert, « la famille », dans le sens qui nous intéresse, est définie comme des « personnes vivants sous le même toit »⁹⁶. Le CNRTL⁹⁷, détermine la famille comme une

⁹⁶ Le Petit Robert, 2017, p.1009

« institution juridique qui groupe des personnes unies par les liens du mariage, par les liens du sang, éventuellement, en vertu d'un pacte, par des liens d'adoption »⁹⁸. Du sens le plus courant au sens le plus élaboré, la famille est polysémique, multi-conceptuelle, et semble bien complexe à définir. D'autant plus qu'il semblerait que la famille s'inscrit dans les représentations de tout un chacun. D'après Françoise Héritier, « tout le monde sait ou croit savoir ce qu'est la famille, cette dernière s'inscrivant si fortement dans notre pratique quotidienne et qu'elle apparaît implicitement à chacun comme un fait naturel et, par extension, comme un fait universel »⁹⁹. Toutefois, comme le rappelle Rémi Lenoir, la famille n'est ni naturelle, ni universelle, mais elle constitue « une croyance »¹⁰⁰ qui est le « produit d'un travail social »¹⁰¹.

Lenoir reprend cette distinction entre la sphère privée et la sphère publique qu'il précise comme une séparation « du domestique et du politique »¹⁰². Pour le politologue, cette séparation est surmontée par un rapport d'évolution interpénétrant entre l'organisation de la famille et celle de l'Etat. En effet, il estime que « la famille fournit une sorte de matrice culturelle et affective qui pénètre dans tous les domaines de l'activité sociale... »¹⁰³ : économie, religion, vie intellectuelle... L'ensemble des usages sociaux utilisent des métaphores de la famille, y compris l'organisation politique (par exemple, diriger la nation ou une entreprise en bon père de famille). D'autre part, la famille offre une indication d'honorabilité (par exemple, on va proposer des postes à responsabilité aux hommes qui sont pères de famille). En retour, la famille va constituer une catégorie à part entière de l'action publique. Depuis la Révolution française, les collectivités publiques interviennent continuellement auprès de la famille (Ecole, Caisse d'allocation familiale, législation, impôts...). En somme, d'un point de vue politique, la famille constitue une institution centrale en France.

Pierre Bréchon¹⁰⁴, qui a dirigé l'enquête de 2008 sur *les valeurs des Français et des Européens* (des enquêtes réalisées tous les 9 ans depuis 1981), explique que pour les Français,

⁹⁷ Le Centre Nationale de ressources textuelles et lexicales (CNRS)

⁹⁸ <http://www.cnrtl.fr/definition/famille>

⁹⁹ Héritier F., « Famiglia », *Encyclopedia Einaudi*, Turin, 1979, vol.6, pp.3-16 in Lenoir R., *Politique familiale et construction sociale de la famille*, *Revue française de science politique*, 1991, 41-6, pp.781-807, p.781

¹⁰⁰ Lenoir R., *Politique familiale et construction sociale de la famille*, *Revue française de science politique*, 1991, 41-6, p.782

¹⁰¹ *Ibid.*, 782

¹⁰² *Ibid.*, p.789

¹⁰³ *Ibid.*, p.789

¹⁰⁴ Bréchon P., « Focus - Les valeurs des Français et des Européens : des temps hiérarchisés », *Informations sociales* 2009/3 (n° 153), p. 126-128

la famille constitue la valeur la plus importante (87%), devant la valeur travail (69%), et bien devant les autres valeurs telles que les relations amicales, les loisirs, la religion ou la politique. Pour le chercheur, il n'y a rien d'étonnant dans la mesure où « *la famille est le lieu des relations affectives les plus intenses, le lieu idéalisé de réalisation et de bonheur pour les individus...* »¹⁰⁵. Pour la grande majorité des Français, réussir sa vie de famille constitue l'objectif principal.

D'après une étude de l'INSEE de 2003¹⁰⁶, 86% des Français estime que la famille est ce qui permet le mieux de définir leur identité personnelle. Pour Frédérique Houseaux, la famille représente « le pilier des identités » des Français, bien devant le travail (40%) et les autres dimensions de la vie.

D'après de nombreuses études statistiques, pour une très grande majorité des Français, la famille représente une valeur fondamentale, la plus importante de toutes. Pourtant pour Sébastien Dupont, « *les individus peuvent d'autant plus orienter leurs aspirations vers la famille que sa définition se trouble et s'élargit. En effet, chacun voit dans la famille une entité qu'il peut former et modeler selon ses désirs singuliers. Elle n'en est que plus idéalisée ; l'image abstraite de la famille « parfaite », aimante et non conflictuelle, ou chacun pourrait s'épanouir sans entrave, devient un idéal puissant, qui tend paradoxalement à susciter l'insatisfaction chez les individus déçus par leur famille réelle* »¹⁰⁷. Ainsi donc, si les Français considèrent unanimement la famille comme une valeur fondamentale, il ne s'agit pas forcément de la famille réelle, mais d'une certaine idée de la famille et de ce qu'elle pourrait apporter idéalement. Il s'agirait donc plutôt d'une adhésion consensuelle à une certaine idéologie de la famille.

« *Je préfère quand je vais chez ma mère. (Pourquoi ?)... Je préfère chez ma mère parce qu'il y a ma famille. (Est-ce que tu pourrais m'en dire plus ?) Je sais pas, c'est ma famille, c'est tout.* » (Jeune 4)

« *C'est ma mère qui compte le plus pour moi. Après c'est ma famille. (Pourquoi à ton avis ?) Je sais pas... la famille c'est la famille.* » (Jeune 1)

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.126

¹⁰⁶ Houseaux F., « La famille, pilier des identités », Enquêtes et études démographiques, Insee, Décembre 2003, N° 937

¹⁰⁷ Dupont S., La Famille aujourd'hui, entre tradition et modernité, Sciences Humaines Edition, 2017, p.46

D'autre part, François De Singly, estime que la forme de la famille moderne, lieu privilégié des relations affectives, crée une obligation de devoir s'aimer entre les membres. « Impossible, au moins officiellement, de ne pas aimer son partenaire, ses enfants et ses parents. [...] L'affection se transformant en devoir, la proche parenté et la proche famille « subies » deviennent « choisies ». »¹⁰⁸

« Je peux pas rentrer à la maison... parce que mes parents ils m'ont fait des trucs... tu sais des trucs là... mais bon, mes parents c'est mes parents... on est bien obligé de les aimer, non ? » (Jeune 3)

« Il y a toujours une relation d'affection entre les jeunes et les parents, et puis tu ne peux pas faire autrement. Tu vois XXXX qui voit de moins en moins ses parents, il y a toujours de l'affection malgré ce qui s'est passé. » (Professionnel 2)

En France, la famille constitue une institution et une valeur puissamment ancrées dans les représentations des individus. La culture familiale dominante semble favoriser une forme d'idéalisation et de sacralisation des représentations sur la famille. Dans les entretiens avec les jeunes et les professionnels, plusieurs m'ont nommé le slogan : « la famille c'est sacré ! ». Pour eux, la sacralité de la famille constitue un argument en soi pour espérer ou envisager un retour des jeunes dans leur famille. En effet, les jeunes et les professionnels nomment peu ou pas les difficultés entraînant des dangers ou des situations de danger dans les familles, qui pourtant sont clairement évaluées par les professionnels, auxquelles les jeunes ont clairement été confrontés, mais ils évoquent tous la famille dans ce qu'elle constitue un idéal.

C-2) Les conséquences de l'idéalisation de la famille

Avant de revenir sur la question de l'idéalisation de la famille, faisons un petit détour par la loi et le droit. Comme je l'ai déjà évoqué, depuis la Révolution française, avec la séparation de la sphère privée et la sphère publique, le droit de la famille s'est renforcé au fil du temps et

¹⁰⁸ De Singly F., Sociologie de la famille contemporaine, Armand Colin, coll.128, 2017, p. 82

forme même une législation spécifique. En France, le droit de vivre en famille, le droit pour les enfants de vivre avec leurs parents, constitue un droit fondamental inscrit dans plusieurs textes de référence : la convention française, la convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, la convention internationale des droits de l'Enfant...

ATD Quart Monde, mouvement de lutte contre la misère, fondé par Joseph Wresinski, reconnu en France (et internationalement) par une partie de l'opinion publique et influant sur les pouvoirs publics, dénonce depuis les années 1990 le placement d'enfants dans le cadre de la protection de l'enfance comme une résultante de la pauvreté des parents. « *Les familles très pauvres sont, a priori, l'objet de tous les soupçons ? De mauvais traitements, tout d'abord. C'est ainsi que leur comportement avec leurs enfants est examiné à la loupe, ce qui aboutit à des placements plus fréquents que dans d'autres milieux* »¹⁰⁹. Aussi le droit de vivre en famille s'inscrit aussi dans la loi de lutte contre les exclusions et le législateur devient attentif dans la considération des parents des enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance.

Il faut attendre la loi du 2 Janvier 2002 dite de « rénovation de l'action sociale et du médico-sociale » pour que le législateur donne une définition des objectifs de l'action sociale et médico-sociale et mette la reconnaissance des droits des personnes bénéficiaires et de leurs familles au « cœur du dispositif de prise en charge ». Dans les principes fondamentaux de cette loi « *l'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets...* »¹¹⁰ (art.L.116-1 CASF). Pour la première fois, au-delà du statut de protection, les notions d'autonomie et de citoyenneté, en considérant le bénéficiaire et sa famille comme des acteurs à part entiers, affirment leurs droits fondamentaux : notamment « *la participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil et d'accompagnement qui la concerne.* »¹¹¹.

¹⁰⁹ La Pauvreté, une discrimination comme les autres, article publié le 10/12/2008 sur le site www.adt-quartmonde.fr/30-la-pauvreté-une-discrimination-comme-les-autres/

¹¹⁰ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, art.L.116-1 CASF

¹¹¹ Ibid., art. L311-3

Dans le travail au quotidien, je constate l'attention portée par les professionnels du « Pavillon » sur la question des inégalités et de l'exclusion, et l'importance accordée à la garantie des droits fondamentaux des familles.

Exemple de travail d'accompagnement de la famille XXXX :

Madame XXXX, d'origine étrangère, suite au refus de sa demande d'asile et à des difficultés administratives avec la préfecture, s'est retrouvée hors du droit commun. Ne disposant plus d'aucune aide, elle s'est retrouvée sans domicile. Elle a pu être accueillie chez une compatriote, mais cette dernière n'avait pas assez de place pour accueillir les enfants. Dans ce cadre, ses trois plus jeunes enfants ont été accueillis au « Pavillon ». Pour exercer leur droit de visite, Madame et les enfants devaient se retrouver dans un bureau d'un CDAS une heure toutes les semaines, tandis que l'ordonnance de placement accordait à Madame XXXX un large droit de visite et d'hébergement des enfants.

Les professionnels du « Pavillon », ne trouvant pas cette procédure ni très chaleureuse, ni très respectueuse des droits et de l'intimité de la famille, avec l'accord de la direction de l'établissement, ont organisés le studio de proximité du « Pavillon » pour que Madame XXXX et ses enfants se retrouvent les week-ends et les mercredis après-midi.

Touchés par la situation de cette mère et de ses enfants, les professionnels sont sortis du cadre de leur mandat pour accompagner Madame XXXX dans différentes démarches administratives, notamment dans les demandes de prise en charge dans les centres d'accueil de type CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale).

Au bout de quelques mois, Madame XXXX a pu bénéficier d'un appartement dans un CHRS et accueillir à nouveau ses enfants en hébergement.

Mais au-delà du souci particulier pour l'exercice des droits de la famille, il arrive aussi que ce qui est préconisé par le législateur, à savoir favoriser au maximum la coopération des familles et le retour des enfants dans leurs familles, soit interprété comme une injonction par les professionnels.

Exemple de la situation du jeune XXXX :

Le Jeune XXXX est accueilli au « Pavillon » depuis plusieurs années pour des faits de maltraitances graves de la part de ses parents. L'ordonnance de placement indique des droits

de visites médiatisées¹¹². Au fil des années, le lien entre l'enfant et ses parents se sont distendues. Les parents devenaient de moins en moins mobilisables pour les visites médiatisées avec leur enfant et les rencontres institutionnelles avec les professionnels. Dans cette situation, plus les parents se désengageaient, plus les professionnels se mobilisaient pour inciter les parents à exercer leur droit.

A l'exemple de cette situation, il arrive par moment que l'importance accordée aux droits des parents dépasse la question du sens des visites entre les parents et l'enfant.

Par ailleurs, lors des entretiens pour l'enquête, certains professionnels ont pu me dire :

« *La famille c'est la famille, les parents, ils ont des droits. La loi elle est très claire, on doit tout faire pour qu'ils (les jeunes) retournent chez eux.* » (Professionnel 6)

« *Tu imagines si c'était tes enfants ! Les parents ils ont des droits. Si tes enfants étaient placés tu ne voudrais pas qu'on applique tes droits. C'est aussi mon travail ça, de veiller aux droits des parents.* » (Professionnel 7)

« *Les parents pour qu'ils te fasse confiance, il faut d'abord respecter leurs droits. C'est la base ! Le reste ça vient après.* » (Professionnel 3)

Dans le discours et dans la pratique, il est possible de constater que la question des droits de la famille se situe au cœur de l'éthique professionnelle et qu'elle constitue un préalable plutôt qu'une préconisation. Les droits de la famille sont fortement ancrés comme un principe inaliénable chez les professionnels, et ceci peu importe la réalité des parents et la nature de leurs problématiques.

D'après Maurice Berger, « *l'idéologie du lien familial est une théorie toute personnelle et une position de principe selon laquelle le maintien du lien physique réel entre l'enfant et ses parents a une valeur absolue et intouchable* »¹¹³. Il rajoute que cette idéologie n'a aucune confirmation sur le terrain et, comme toute idéologie, elle développe un déni des connaissances qui viendraient la contester.

¹¹² Les visites médiatisées sont des visites entre les enfants et leurs parents en présence d'un travailleur social.

¹¹³ Berger M., *L'échec de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2004, p.177

Selon Berger, l'« *idéologie du lien familial* » est d'autant plus importante qu'il existe « *une identification massive de l'intervenant à la souffrance des parents* »¹¹⁴.

« *Certains parents le vivent très mal (le fait qu'il y ait des relations affectives entre leurs enfants et les professionnels). Je pense qu'ils ont peur de perdre leur place. Mme XXXX par exemple, pendant très longtemps, c'était très difficile de travailler avec elle. Parce que c'était sa petite dernière... on avait sa petite fille avec nous, qui nous faisait des câlins, qu'on emmenait chaque jour à l'école... c'est dur je pense en tant que parent. Et franchement c'est compréhensible.* » (Professionnel 2)

« *C'est quelque chose qui m'a questionné au début de... parce que justement, là-dessus j'avais plus une limite... parce que j'avais travaillé avec des jeunes, avec des parents qui n'étaient pas du tout preneur du placement, c'était très difficile... la place de la maman qui se disait que cette jeune fille qui repart avec mes enfants.* » (Professionnel 3)

Dans nos échanges, l'ensemble des professionnels nomment la souffrance que les parents pourraient ressentir en lien avec le placement de leur enfant. Lorsque je leur demande de préciser comment ils savent que les parents souffrent, tous les professionnels me disent qu'ils imaginent que les parents souffrent, en se référant à la souffrance qu'eux-mêmes pourraient éprouver si leurs enfants étaient placés. « *Tu ne souffrirais pas si ton enfant était placé ?* » (Professionnel 2). Cette projection de la souffrance parentale est d'autant plus forte pour les professionnels qui ont eux-mêmes des enfants.

« *Depuis que je suis maman, je me rends bien compte de la violence... (une pause émue) de la violence que ça doit être pour les parents de voir son enfant... qu'on nous arrache notre enfant. Si on venait prendre mon enfant... je sais pas... c'est inimaginable. Je péterai les plombs. Je suis même étonné que les parents ne réagissent pas plus. Des fois c'est normal qu'ils soient énervés contre nous. Mais moi, je sais pas ce que je ferai si...* » (Professionnel 7)

« *Il y a toujours une relation d'affection entre les jeunes et les parents, et puis tu ne peux pas faire autrement.* » (Professionnel 2)

Je ne dis pas que les parents ne souffrent pas du placement de leur enfant, mais je constate que les professionnels s'appuient sur une perception liée à leur projection pour décrire la souffrance des parents et non sur des indices liés aux discours ou aux comportements des

¹¹⁴ Ibid., p.178

parents. Le vécu de souffrance supposé des parents d'enfants placés est finalement une projection des propres liens d'attachement des professionnels d'avec leurs enfants ou de réactions parentales idéalisées (c'est ce que devrait faire tout parent !).

Au sein de la valeur famille, nous trouvons une pluralité de valeurs (amour, solidarité, loyauté...). D'après Dupont, depuis la configuration du modèle familial sur la dimension d'amour entre les époux, l'amour constitue la valeur qui unit la famille : « *ces représentations s'inscrivent dans un contexte plus large où l'amour s'est, au fil des derniers siècles, imposé comme l'une des valeurs dominantes de nos sociétés* »¹¹⁵. Les professionnels supposent que les parents d'enfants placés éprouvent obligatoirement de l'amour comme eux pour leurs enfants ou comme tout parent devrait le faire, indépendamment des capacités réelles des parents à donner de l'amour à leurs enfants.

« Ils (les professionnels) ne sont pas à des places de substituts parentaux. [...] On partage le quotidien de l'enfant à la place des parents, d'où l'intérêt de ne pas oublier la place des parents. [...] Je pense que beaucoup d'entre eux (les parents) savent que c'est fondamental (l'affection) et que pour beaucoup d'entre eux ce n'est pas sur ce registre qu'ils sont en difficulté. Enfin j'imagine. » (Professionnel 9)

Comme je l'ai déjà évoqué au début de cette étude, le placement des jeunes s'inscrit dans une temporalité : le temps indiqué sur l'ordonnance de placement (le plus souvent d'une durée d'un an renouvelable jusqu'à la majorité du jeune). Contrairement à la famille, qui dans son fondement juridique, reste la même pour toujours (sauf dans quelque cas très rare de déchéance parentale ou d'abandon).

« Ça relève forcément de mon travail ce que je peux leur apporter en tant qu'éducateur, puis de travailler avec eux et leurs parents pour que cette demande-là (l'affection) elle soit satisfaite entre eux. J'aurai pu aussi répondre qu'il y a certaines demandes auxquelles je ne réponds pas car j'ai une limite à poser en tant qu'éducateur et pas membre de la famille... On n'est que de passage dans leur vie... on n'a pas à se rendre indispensable dans leur monde affectif. » (Professionnel 1)

¹¹⁵ *Op.cit*, p.50

Le discours de la temporalité est très présent dans les échanges avec les professionnels. Ils savent que l'accueil va s'arrêter et anticipent la séparation dans les propos qu'ils tiennent auprès des jeunes tout au long du placement. Ils préviennent les jeunes qu'ils ne sont « *que de passage dans leur vie* ».

Comme j'ai déjà pu le nommer, les jeunes en MECS sont beaucoup en attente d'affection. La vie en proximité et le partage du quotidien sur le lieu de vie des jeunes peuvent risquer d'entraîner des aspects très familiaux, voire trop familiaux, et de brouiller les repères sur les rôles des professionnels. Pour éviter ce risque de confusion ou d'illusion, les professionnels affirment régulièrement leur statut de professionnel. Rejetant toute idée de remplacement ou de substitution parentale, il s'agit pour les professionnels de chercher à se distinguer de toute association avec les figures parentales.

« Oui... de façon différente en fonction des jeunes, des moments, comme je disais ma pratique elle évolue... il y a l'âge, il y a ce qu'on vit en parallèle, je suis devenue maman, je vois aussi mes enfants grandir, en fonction... oui, cette question de l'affection elle est importante, je pense que c'est très lié à mes enfants, surtout le plus grand que je vois évoluer que je me rends vraiment compte qu'un enfant... je dis pas que quand on n'est pas parent on ne peut pas s'en rendre compte, je dis, moi personnellement, en tout cas ça m'a aidé... quand on parlait de besoins fondamentaux, ça m'a questionné comment être dans l'affection avec eux sans... parce que c'est compliqué quand on est professionnel, à la fois on a envie de donner cette affection-là, à la fois on a envie de se protéger, les protéger aussi de quelque chose... Parce que nous, à la limite, on va être triste un bon coup quand ils vont partir, mais on va se refaire rapidement, tandis qu'eux... oui c'est une question, c'est pas évident. Il faut se le rappeler systématiquement... c'est délicat comme question... donc oui je me la pose. [...] Alors que pour moi non, je peux être dans l'affection avec un enfant sans l'aimer... au sens l'aimer, tu vois... Enfin il y a une différence pour moi, je n'ai pas la même affection pour mes enfants que pour ici. Il n'y a pas ces sentiments, il y a des émotions... les sentiments et les émotions sont des choses complètement différentes. [...] C'est là où il faut être vigilant avec le mot « aimer ». C'est pas des sentiments qu'on a pour eux... mais de l'émotion... eux ce qui ressent... [...] Maintenant j'en ai conscience, je fais attention à ça... ma limite c'est quand le jeune ne me voit plus comme son éducatrice, pour moi là ça ne serait plus possible. [...] Je leur dit souvent, parce que je suis ton éducatrice, parce que je ne suis pas ta mère, ta sœur... après c'est dur pour moi... autant je peux avoir de l'affection pour les jeunes, je fais attention à ne pas trop

m'attacher quand même. [...] (Quelles sont tes limites ?) Mes limites ? Le travail c'est le travail, je n'emmènerai pas le travail à l'extérieur. Après... mes limites... au travail je me suis surprise parfois, je dirai pas que j'ai pas beaucoup de limite... comme hier si je sens, si ma limite... c'est quand je sens que le jeune lui il accroche dans la relation de son côté un peu trop dans le sens... je vois bien avec XXXX, il me dit tu coupes les légumes comme Mme XXXX, c'est plein de petits trucs... il m'a dit plein de fois que je ressemblais à Mme XXXX, et je sais qu'il considère cette femme comme sa mère, voilà je n'ai pas envie qu'il me considère comme sa mère. » (Professionnel 7).

A partir de ce discours de professionnel, il est possible de constater tout le brouillage entre la sphère privée et la sphère publique, entre ce qui relève de la vie familiale et ce qui relève du travail professionnel. Les professionnels tentent tant bien que mal d'élaborer des règles de conduite à partir de leurs appréciations personnelles. Afin de trouver un équilibre dans leur posture entre l'espace privée et l'espace publique, les professionnels opèrent des distinctions de place entre ce qui devrait revenir aux parents et ce qui leur revient dans les réponses aux besoins d'affection des enfants.

« Ça ne relève pas de mon travail lorsqu'il y a une demande trop importante, quand ça relève de la carence affective et en gros il demande de l'affection qu'il pourrait demander à un parent. » (Professionnel 1)

Avec toujours dans une logique d'idéalisation de la famille, les professionnels partent du principe que les parents seront toujours plus légitime dans la dispense d'affection auprès des enfants. Si les professionnels du « Pavillon » affirment quasi-unanimement qu'ils répondent aux besoins d'affection des enfants, ils précisent aussi qu'ils le font de leur place de professionnels.

C-Conclusion)

Nous avons vu comment la famille, une valeur fondamentale pour les Français, pouvait être idéalisée par les professionnels. Nous avons aussi vu comment les droits des familles étaient érigés comme un principe. De l'identification à la souffrance supposée des parents au

postulat qu'ils sont en capacité de dispenser de l'affection à leurs enfants, ils s'avèrent que les parents sont perçus comme les plus légitimes à pouvoir dispenser de l'affection à leurs enfants.

Comme nous avons déjà nommé, dans la disjonction entre la sphère privée et la sphère publique, l'affection a été concentrée vers la vie familiale. Ainsi, les professionnels se sentent moins légitimes que les parents pour dispenser de l'affection aux enfants placés, et ceci indépendamment de la capacité réelle des parents à donner cette affection.

Conclusion :

A travers la transformation de la pensée autour de la morale et l'évolution historique de la vie privée, il est possible de constater le clivage des différents espaces de la vie humaine. La MECS, dans un espace incertain et indéfini entre lieu de vie et lieu de travail, emmêle les repères et les normes habituels. Dans notre société moderne, là où en principe il existe une distinction claire entre l'espace où s'exprime l'affection, et celui où s'affirment l'objectivité et la rationalité, la MECS contraint à une cohabitation des espaces difficilement conciliable.

Le discours dominant du secteur de l'éducation spécialisée qui disqualifie la dimension affective des professionnels, provoque des règles implicites et intégrées profondément par les professionnels. La professionnalité, valorisée par la technicité et le contrôle des affects, laisse peu de place pour penser la relation affective.

En France, la famille représente une valeur fondamentale. La séparation de la sphère privée et de la sphère publique, et la répartition des composantes humaines des individus entre la vie privée et la vie professionnelle, cloisonne l'affection à la vie familiale. De plus, la famille est idéalisée, voire sacralisée. Indépendamment de leurs capacités réelles, les professionnels défendent par principe les droits des familles et se sentent toujours moins légitimes que les parents dans la dispense d'affection auprès des jeunes accueillis.

Dans une frontière mouvante entre deux mondes définis, un discours dominant qui rejette la dimension affective et un sentiment d'illégitimité, les professionnels de MECS sont

confrontés à de nombreuses entraves invisibilisées par l'intériorisation de normes implicites. Finalement la question de la relation affective en MECS n'est pas tant un impensé qu'un impensable.

Conclusion Générale :

Lieu de vie pour les jeunes, lieu de travail pour les professionnels. Cette affirmation anodine semble aller de soi pour les personnes qui travaillent en MECS. Pourtant ce qui paraît tellement ordinaire cache une réalité plus complexe : un enchevêtrement de deux mondes qui habituellement sont bien distincts.

Les MECS sont mal connues du grand public. Elles sont mêmes mal connues par les professionnels de l'éducation spécialisée lorsqu'ils n'y travaillent pas. Pourtant elles suscitent de nombreuses représentations. Associées aux orphelinats ou aux maisons de redressement, ces internats renvoient à une dimension de réclusion et de logique disciplinaire. La littérature du champ de l'éducation spécialisée dénonce la violence et la maltraitance institutionnelles depuis de nombreuses années. Aussi, il paraît difficile dans ce contexte de penser la dimension affective dans la relation entre les jeunes accueillis et les professionnels.

Pourtant, la prise en charge du besoin affectif des jeunes relève désormais d'une obligation légale par la loi de 2007. Le besoin affectif est reconnu d'un point de vue psychologique dans le développement de l'enfant depuis plus d'un siècle. Il est aussi largement présenté comme un élément à prendre en compte au niveau de la protection sociale. En somme, tous les travaux convergent sur la nécessité de répondre au besoin affectif de l'enfant. Le besoin affectif devrait donc être au cœur du travail éducatif dans les MECS. Mais quelle place existe-il pour penser la relation affective ?

Au « Pavillon », les professionnels font une présentation très personnalisée des jeunes accueillis. Ils sont souvent très touchés et affectés par le vécu de maltraitance et de danger des jeunes et leur situation de placement. Leur façon de parler des jeunes laissent tous les indices d'une très grande affection à l'égard de ces derniers.

Il existe un consensus au sein du « Pavillon » concernant le besoin d'affection : les jeunes et les professionnels sont unanimes pour reconnaître la nécessité de recevoir de l'affection pour les jeunes. Le besoin d'affection se verbalise et se manifeste. Le repérage exhaustif des manifestations de ce besoin de la part des professionnels laisse supposer une importante préoccupation et une grande attention de ces derniers.

Pour les professionnels, travailler dans une MECS entraîne le partage de la vie quotidienne et une relation de proximité avec les jeunes. Les professionnels du « Pavillon » revendiquent la nature humaine de leur relation avec les jeunes. Face à la fragilité et à la souffrance des jeunes, qui suscitent de la compassion, ils sont eux aussi affectés. Ils ne peuvent pas ne pas répondre à l'appel, à la convocation de la détresse des jeunes, à leur besoin d'affection. Donner de l'affection relève d'une nécessité pour les professionnels.

Cependant la relation affective n'est pas une question qui va de soi lorsqu'on travaille dans le secteur de l'éducation spécialisée et en MECS. Les professionnels privilégient des mots comme « attention particulière » ou « bienveillance » ; ils demeurent prudents quant aux mots utilisés pour parler d'affection. Ils ne parlent pas d'« amour » ou d'« aimer » comme les jeunes. Les jeunes repèrent aussi une certaine dissymétrie dans leur rapport affectif. Les professionnels restent des professionnels. Ils ne sont pas un membre de leur famille. Malgré la nécessité légale et humaine de répondre au besoin d'affection des jeunes, il existe des entraves à la relation affective.

Les MECS sont dans un espace incertain et indéfini entre la sphère privée et la sphère publique. A la fin du XVIII^e siècle, dans la pensée occidentale, il s'est opéré une distinction entre sentiments moraux et morale universelle. Dans cette distinction, les sentiments ont été relégués à la sphère privée, tandis que la raison s'est imposée dans la sphère publique. Dans la création des deux espaces : espace de la vie privée (vie familiale) et espace de la vie publique (travail professionnel), les règles et les repères distincts ont investis chacun des espaces. Les MECS, dans l'épicentre de l'impact entre deux mondes qui n'étaient pas faits pour se rejoindre, engendre un nouvel espace où les repères habituels ne suffisent plus pour penser la relation entre les habitants et les professionnels.

La culture de l'éducation spécialisée conditionne les professionnels à rejeter la dimension affective et crée un dilemme chez ces derniers entre répondre à leur aspiration affective ou à

l'injonction du milieu professionnel. Le discours dominant de la profession empêche d'aborder la dimension affective des professionnels comme un objet d'étude, et encore moins comme une compétence professionnelle.

En France, la famille est considérée comme une valeur fondamentale. Plus la société évolue vers une individualisation de ces membres, et plus la famille prend de l'importance. Pour les Français, la famille représente ce qu'il y a de plus important, jusqu'à constituer un élément essentiel de leur identité. La loi et les institutions sont omniprésentes pour rappeler le droit des familles et la garantir. Dans ce contexte de sacralisation de la famille, les professionnels ont tendance à s'identifier aux parents des jeunes placés, pas au travers des caractéristiques observables des parents, mais au travers de la projection de ce qu'ils pourraient ressentir s'ils étaient séparés de leurs enfants. D'autre part, il existe une certaine idéalisation de la famille qui serait forcément bonne et source d'équilibre pour les membres. Pour finir, dans la distinction de la vie privée et de la vie publique, l'affection a été clairement établie dans le domaine de la vie familiale. Aussi indépendamment des capacités réelles des parents à donner de l'affection aux jeunes placés, les professionnels se sentent toujours moins légitimes que les parents des jeunes au sujet de l'affection.

Au final, il est possible de constater de multiples entraves qui rendent difficile de penser la relation affective malgré les nécessités. La relation affective en MECS se situe donc dans une tension entre le nécessaire et l'impensable. Malgré la nouvelle définition de leur mission à l'égard du besoin d'affection des jeunes, leurs aspirations à vivre pleinement la relation humaine jusque dans ses dimensions affectives, et leurs volontés de dépasser le discours dominant, les professionnels des MECS sont confrontés à de puissantes forces contraires qui s'inscrivent dans l'histoire de la société et celle de la profession.

Pourtant, d'après Maël Virat¹¹⁶, plusieurs études longitudinales étrangères¹¹⁷ sur la qualité de la relation affective entre les jeunes en difficulté sociale et les professionnels démontrent une nette diminution des problèmes de comportement, et pour les jeunes en situation de

¹¹⁶ Virat M., Cheval P., « « Je t'aime, moi non plus », émotions et relation éducative », les Cahiers Dynamiques, 2017/1 (n°71), p.67-80

¹¹⁷ M.-H. Ayotte, N. Lancôt, M. Tourigny, « How the Working Alliance with Adolescent Girls in Residential Care Predicts the Trajectories of Their Behavior Problems », *Residential Treatment for Children & Youth*, 33(2), 2016, p. 135-154. Voir également : P. Florsheim, S. Shotorbani, G. Guest-Warnick, T. Barratt, W.-C. Hwang, « Role of the working alliance in the treatment of delinquent boys in community-based programs », *Journal of Clinical Child Psychology*, 29(1), 2000, p. 94-107. In Virat M., Cheval P., « « Je t'aime, moi non plus », émotions et relation éducative », les Cahiers Dynamiques, 2017/1 (n°71), p.79

délinquance une diminution de la récidive. Virat conclue que plus les jeunes s'attachent à leurs éducateurs « *plus les difficultés psycho-sociales diminuent* »¹¹⁸.

Aussi face au discours dominant qui rejette d'emblée la dimension affective et qui empêche de penser la relation affective, il semble important de donner des espaces et une légitimité pour permettre aux professionnels de penser la dimension affective et de l'intégrer comme compétence professionnelle.

¹¹⁸ *Ibid.*, p.79

Bibliographie

- Ariès P. et Duby G. (Eds), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1999, 5 tomes
- Avenel C., « Les évolutions sociologiques de la famille », *Revue des politiques sociales et familiales*, 2003, n°72
- Berger M., *L'échec de la protection de l'enfance*, Paris, Dunod, 2004
- Bréchon P., « Focus - Les valeurs des Français et des Européens : des temps hiérarchisés », *Informations sociales* 2009/3 (n° 153), p. 126-128
- Botturi B., « Quelques réflexions sur les perspectives des MECS », *Empan*, 2012/1, N°85, p. 71-79.
- Brugère F., *Ethique du Care*, PUF, Paris, 2011
- Bowlby J., *Attachement et perte*, PUF, coll. Le fil rouge, 2002
- Capul M. et Lemay M., *De d'éducation spécialisée*, Editions Eres, 2009, Toulouse
- Capul M., « Depuis la guerre 1939-1945, des lieux pour enfants perdus », *Empan* 2013/4, n°92, p. 19-24.
- Chapponnais M., *Placer l'enfant en institution*, MECS, foyers éducatifs et villages d'enfants, Dunod, Paris, 2008
- Cyrulnik B., *Les nourritures affectives*, Odile Jacob, 2000
- Cyrulnik B., *Ce qui ne me tue pas, conférence*, 5/04/2017, Marseille
- Depenne D., *Distance et proximité en travail social, les enjeux de la relation d'accompagnement*, Montrouge, ESF, 2017
- De Singly F., Giraud C., Martin O., *Nouveau manuel de sociologie*, Paris, Armand Colin, 2010
- De Singly F., *Sociologie de la famille contemporaine*, Armand Colin, coll.128, 2017
- Dumont J-F., « Émotions et relation éducative », *Empan* 2010/4 (n° 80), p. 150-156

Dupont S., *La Famille aujourd'hui, entre tradition et modernité*, Sciences Humaines Edition, 2017

Elias Norbert, *Engagement et Disatanciation. Contributions à la sociologie de la connaissance*, Paris, Fayard, 1993

Endean A., « Au cœur du travail social, l'affectivité chez les professionnels du social entre négociation et négation », *Le sujet dans la cité*, 2010/1 (n°1), p.182-191

Héritier F., « Famiglia », *Encyclopedia Einaudi*, Turin, 1979, vol.6, pp.3-16 in Lenoir R., *Politique familiale et construction sociale de la famille* », *Revue française de science politique*, 1991, 41-6, pp.781-807, p.781

Houseaux F., « La famille, pilier des identités », *Enquêtes et études démographiques*, Insee, Décembre 2003, N° 937

Lenoir R., *Politique familiale et construction sociale de la famille* », *Revue française de science politique*, 1991, 41-6

Gabel M., « dossier Maltraitance », *adsp*, juin 2000, n°31

Gabel M., Jesu F. et Maceaux M., *Maltraitances institutionnelles, accueillir et soigner les enfants sans les maltraiter*, Editions Fleurus, psycho-pédagogie, collectif, 1998

Goffman E., *Asiles, Etudes sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Editions de Minuit, Paris, 1968

Goffman E., *Stigmaté. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, « Le sens commun », Paris, 1975

Gros F., « Le soin au cœur de l'éthique et l'éthique du soin », in Formarier M. (als), *Les concepts en sciences infirmiers*, Association de recherche en soins infirmiers, Hors collection, 2012, pp.108-110

Heinich N., *La sociologie de Norbert Elias*, Montrouge, La Découverte, coll. Repères

Lacharité C. et Al, « Vers une théorie éco-systémique de la négligence envers les enfants », *Bulletin de Psychologie*, 2006/4, n°484, p.381-394

- Lenzi C. et Pény B. (dir.), *L'ordre éducatif recomposé. De l'art de la prudence dans l'accompagnement des mineurs sous main de justice*, Rapport final, Décembre 2015
- Thierry Mainaud, *Les établissements et services en faveur des enfants et adolescents en difficulté sociale. Activité, personnel et clientèle au 15 décembre 2008*, Document de travail, Série Statistique N° 173 • septembre 2012
- Martin-Blachais M.-P., *Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance*, Rapport remis par le Dr Marie-Paule à Laurence Rossignol, Ministre des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 28 février 2017
- Maslow A.H., *Vers une psychologie de l'être*, Fayard, 1972
- ONPE, *Les besoins fondamentaux de l'enfant et leur déclinaison pratique en protection de l'enfance*, note d'actualité, octobre 2016
- Perrot M., in Ariès P. et Duby G. (Eds), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1999, tome 4
- Prost A., in Ariès P. et Duby G. (Eds), *Histoire de la vie privée*, Le Seuil, 1999, tome 5
- Rousseau J.-J., *Dicours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, in Collection complète des œuvres, Genève, 1780-1789, vol.1
- Roussel L., *La famille incertaine*, Paris, Odile Jacob, 1989
- Schopenhauer A., *Parerga et Paralipomena*, §396, in <https://www.schopenhauer.fr/fragments/porcs-epics.html>
- Tronto J., *Un monde vulnérable, pour une politique du care*, Paris, La Découverte, 2009
- Valois J., « Famille traditionnelle et famille moderne, réalités de notre société », *Erudit, les Cahiers de droit*, avril 1965-1966, vol. 7, n°2, p.149-154
- Violon M., Wendland J., « Les relations professionnels/enfants dans les pouponnières et foyers de l'enfance : la notion de référence », *La psychiatrie de l'enfant*, 2014/2, Vol. 57, p. 581-616.
- Trémintin J. et Benloulou G., « Le référent : professionnel ressource ou substitut parental ? », *Le Lien Social*, Le 15 février 1996, n°340, consultable sur internet : www.lien-social.com/Le-referent-professionnel-ressource-ou-substitut-parental